

Sur le procédé

6700 CONFORT PLUS CO/ 6700 CONFORT PLUS CD

Famille de produit/Procédé : Fenêtre coulissante en aluminium à coupure thermique

Titulaire(s) : Société **SEPALUMIC PRESTATIONS**

Internet : www.sepalumic.com

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 06 - Composants de baies et vitrages

Versions du document

Version	Description	Rapporteur	Président
V1	Ce DTA a été présenté au GS6 du 29/06/2023. Il s'agit d'un premier avis technique.	Yann FAISANT	Pierre MARTIN
V2	Cette version annule et remplace l'Avis Technique 6/23-244_V1. Cette version, présentée au GS6 du 25/06/2026, intègre les modifications suivantes : - Création du DTD, - Ajout de nouveaux profilés de dormant, - Ajout de nouveaux profilés d'ouvrant, - Ajout de nouveaux profilés complémentaires, - Ajout de nouveaux accessoires.	Yann FAISANT	Pierre MARTIN

Descripteur :

Ce système permet de réaliser des fenêtres et portes-fenêtres coulissantes à 2, 3 ou 4 vantaux sur 2 rails et 3 ou 6 vantaux sur 3 rails, dont les cadres tant dormants qu'ouvrants sont réalisés avec des profilés en aluminium à rupture de pont thermique.

Ce système couvre la mise en œuvre en France métropolitaine.

Table des matières

1.	Avis du Groupe Spécialisé	4
1.1.	Domaine d'emploi accepté.....	4
1.1.1.	Zone géographique.....	4
1.1.2.	Ouvrages visés.....	4
1.2.	Appréciation	4
1.2.1.	Aptitude à l'emploi du procédé	4
1.2.2.	Durabilité	5
1.3.	Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé.....	6
2.	Dossier Technique.....	7
2.1.	Mode de commercialisation.....	7
2.1.1.	Coordonnées.....	7
2.1.2.	Mise sur le marché	7
2.1.3.	Identification.....	7
2.2.	Description	7
2.2.1.	Principe	7
2.2.2.	Caractéristiques des composants.....	7
2.2.3.	Éléments	7
2.2.4.	Données environnementales	9
2.3.	Disposition de conception	9
2.4.	Disposition de mise en œuvre	9
2.4.1.	Cas des travaux neufs.....	9
2.4.2.	Cas de la rénovation	9
2.4.3.	Système d'étanchéité.....	10
2.5.	Maintien en service du produit ou procédé.....	10
2.6.	Traitement en fin de vie	10
2.7.	Assistance technique	10
2.8.	Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication.....	10
2.8.1.	Fabrication des profilés aluminium à rupture de pont thermique	10
2.8.2.	Fabrication des profilés PVC.....	11
2.8.3.	Fabrication des profilés d'étanchéité.....	11
2.8.4.	Fabrication des fenêtres	11
2.9.	Mention des justificatifs.....	11
2.9.1.	Résultats Expérimentaux	11
2.9.2.	Document Technique Détaillé	12
2.9.3.	Références chantiers.....	12
2.10.	Annexe du Dossier Technique	13

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

La zone géographique visée est la France métropolitaine.

1.1.2. Ouvrages visés

Le domaine d'emploi est prévu pour les dimensions indiquées au paragraphe « 2.2.3.5 Dimensions maximales ».

Pour les fabrications certifiées, des dimensions supérieures peuvent être envisagées (il y aura lieu d'apporter des justifications spécifiques vis-à-vis des risques d'effet bilame dans le cadre du DTA). Elles sont alors précisées dans le Certificat de Qualification attribué au menuisier.

Pour des conditions de conception conformes au paragraphe 2 « Dossier technique » : fenêtre extérieure mise en œuvre dans les cas où la méthode A d'essai à l'eau n'est pas requise :

- En applique intérieure et isolation intérieure dans : des murs en maçonnerie ou en béton, des monomurs,
- En tableau et isolation intérieure dans : des murs en maçonnerie ou en béton, des monomurs,
- En rénovation sur dormant existant de 48 mm d'épaisseur minimum (uniquement pour les coulissants à deux rails).

Ce système de fenêtre ne peut être mis en œuvre dans les bâtiments relevant de la RT existant par élément que lorsque le coefficient de transmission thermique des fenêtres U_w est inférieur ou égal à 1,9 W/m².K (arrêté du 22 mars 2017).

Pour la mise en œuvre de coulissants supérieurs à 4 m de largeur, il faudra s'assurer que la déformation des planchers haut et bas est inférieure ou égale à 1 mm. Les supports seront alors considérés comme « infiniment » rigide.

Le profilé réf. 8003 doit être monté d'usine en dos de dormant (pour les références 3701, 3702, 3703, 3767, 3798, 3700100, 3701900, 3700200, 3702100) lors d'une pose en tableau/rénovation/... afin de garantir une surface de calfeutrement minimale de 10 mm.

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

1.2.1.1. Stabilité

Ce système présente une résistance mécanique permettant de satisfaire à la seule disposition spécifique aux fenêtres figurant dans les lois et règlements et relative à la résistance sous les charges dues au vent.

1.2.1.2. Sécurité

Ce système de fenêtres ne présente pas de particularité par rapport aux fenêtres classiques.

La sécurité aux chutes des personnes n'est pas évaluée dans le présent document. Il conviendra de l'évaluer au cas par cas.

1.2.1.3. Sécurité en cas d'incendie

Elle est à examiner selon la réglementation et le classement du bâtiment compte tenu du classement de réaction au feu des profilés (cf. Réaction au feu).

1.2.1.4. Réaction au feu

Il n'y a pas eu d'essai dans le cas présent.

1.2.1.5. Prévention des accidents lors de la mise en œuvre

Le procédé ne dispose pas d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.1.6. Pose en zones sismiques

Le présent système ne présentant pas d'éléments de remplissage supérieurs à 4 m² et ne prévoyant pas de disposition de mise en œuvre en bande filante, il n'y a pas lieu d'apporter de justifications particulières (conformément au « Guide de dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti » de septembre 2014).

1.2.1.7. Isolation thermique

La faible conductivité du polyamide ou PVC assurant la coupure thermique confère aux cadres ouvrants et dormants, une isolation thermique permettant de limiter l'apparition des phénomènes de condensation superficielle et les déperditions au droit des profilés.

En période froide, le profilé 6703500 peut être le siège de condensations passagères.

Ce système de fenêtre ne peut être mis en œuvre dans les bâtiments relevant de la RT existant par élément que lorsque le coefficient de transmission thermique des fenêtres U_w est inférieur ou égal à $1,9 \text{ W/m}^2\cdot\text{K}$ (arrêté du 22 mars 2017).

1.2.1.8. Etanchéité à l'air et à l'eau

Elles sont normalement assurées par les fenêtres de ce système.

1.2.1.9. Perméabilité à l'air des bâtiments

En fonction du classement vis-à-vis de la perméabilité à l'air des fenêtres, établi selon la NF EN 12207, le débit de fuite maximum sous une différence de pression de 4 Pa obtenu par extrapolation est :

- Classe A*2 : $3,16 \text{ m}^3/\text{h}\cdot\text{m}^2$,
- Classe A*3 : $1,05 \text{ m}^3/\text{h}\cdot\text{m}^2$,
- Classe A*4 : $0,35 \text{ m}^3/\text{h}\cdot\text{m}^2$.

Ces débits sont à mettre en regard des exigences de perméabilité à l'air de l'enveloppe, définies dans les réglementations en vigueur relatives à la performance énergétique des bâtiments (en particulier RT2012, RE2020, RT existant globale).

1.2.1.10. Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci. Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

1.2.1.11. Accessibilité aux handicapés

Ce système dispose d'une solution de seuil, qui sans avoir recours à une rampe amovible intérieure, pour peu qu'il soit encastré permet l'accès aux handicapés au sens de l'arrêté du 30 novembre 2007.

1.2.1.12. Entrée d'air

Ce système de fenêtre permet la réalisation des types d'entailles conformes aux dispositions du e-cahier du CSTB 3376_V3 pour l'intégration d'entrée d'air (certifiées ou sous Avis Technique).

De ce fait, ce système permet de satisfaire l'exigence de l'article 12 de l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments.

1.2.1.13. Performances thermo-optiques

Les performances thermo-optiques du système ont fait l'objet d'une évaluation notamment au regard de la RT existante à partir des calculs thermiques cités au paragraphe « 2.9.1 Résultats expérimentaux ».

1.2.2. Durabilité

La qualité des matières employées pour la coupure thermique et leur mise en œuvre dans les profilés, régulièrement autocontrôlée, sont de nature à permettre la réalisation de fenêtres dont le comportement dans le temps est équivalent à celui des fenêtres traditionnelles en aluminium avec les mêmes sujétions d'entretien.

Les fenêtres de ce système sont en mesure de résister aux sollicitations résultant de l'emploi et les éléments susceptibles d'usure (quincailleries, profilés complémentaires d'étanchéité) sont aisément remplaçables.

1.2.2.1. Fabrication et contrôle

Cet avis est formulé en prenant en compte les contrôles et modes de vérifications de fabrication décrits au chapitre 2 « Dossier technique ».

Profilés

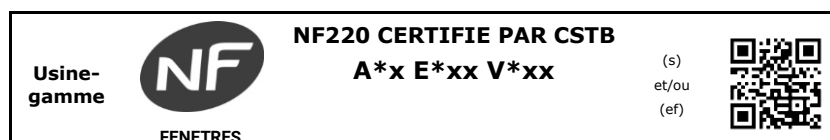
Les dispositions prises dans le cadre de marque de qualité « QB-Profilés aluminium à rupture de pont thermique (QB 49) » pour les profilés avec rupture de pont thermique, sont propres à assurer la constance de qualité des profilés.

Fenêtres

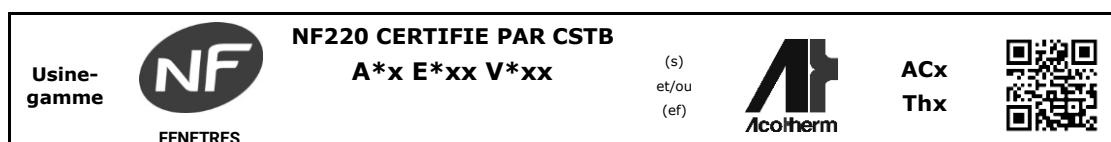
Les fenêtres sont assemblées par des entreprises assistées techniquement selon le DTD et les prescriptions de la société SEPALUMIC PRESTATIONS. Le DTD, référencé au paragraphe 2.9.2 Document Technique Détaillé, doit être remis par la société SEPALUMIC PRESTATIONS aux entreprises souhaitant se prévaloir du présent DTA.

Chaque unité de fabrication peut bénéficier d'un Certificat de Qualification constatant la conformité du produit à la description qui en est faite dans le Dossier Technique et précisant les caractéristiques A*E*V* complétées dans le cas du Certificat ACOTHERM par les performances thermiques et acoustiques des fenêtres fabriquées.

Les fenêtres certifiées portent sur la traverse haute du dormant les marques de qualité, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



Ou dans le cas des produits certifiés ACOTHERM



X correspondant aux performances revendiquées

Pour les fenêtres destinées à être mises sur le marché, les contrôles de production usine (CPU) doivent être exécutés conformément au paragraphe 7.3 de la NF EN 14351-1+ A2. Les fenêtres certifiées par le CSTB satisfont aux exigences liées à ces contrôles.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Pour la mise en œuvre de coulissants supérieurs à 4 m de largeur, il faudra s'assurer que la déformation des planchers haut et bas est inférieure ou égale à 1 mm. Les supports seront alors considérés comme « infiniment » rigide.

L'utilisation du montant central référence 6703500 se fait toujours en combinaison avec une autre référence de montant central. Il n'est donc jamais utilisé avec lui-même.

En période froide, le profilé 6703500 peut être le siège de condensations passagères.

En période froide, la face intérieure des dormants peut être le siège de condensations passagères.

Le profilé réf. 8003 doit être monté d'usine en dos de dormant (pour les références 3701, 3702, 3703, 3767, 3798, 3700100, 3701900, 3700200, 3702100) lors d'une pose en tableau/rénovation/... afin de garantir une surface de calfeutrement minimale de 10 mm.

Il doit y avoir systématiquement un jeu de 5 mm de part et d'autre du profilé 3797, une fois installé en traverse basse.

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

2.1. Mode de commercialisation

2.1.1. Coordonnées

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

Titulaire : SEPALUMIC PRESTATIONS
460 AVENUE DE LA QUIERA
FR- 06371 MOUANS SARTOUX CEDEX

2.1.2. Mise sur le marché

Les produits doivent faire l'objet d'une déclaration des performances (DdP) lors de leur mise sur le marché conformément au règlement (UE) n° 305/2011 article 4.1.

Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

2.1.3. Identification

2.1.3.1. Profilés

Les profilés avec coupure thermique en polyamide ou en PVC sont marqués à la fabrication selon les prescriptions de marquage des règles de certification « QB-Profilés aluminium à rupture de pont thermique (QB 49) ».

2.1.3.2. Fenêtres

Les fabrications certifiées sont identifiées par le marquage de certification, les autres n'ont pas d'identification prévue.

2.2. Description

2.2.1. Principe

Ce système permet de réaliser des fenêtres et portes-fenêtres coulissantes à 2, 3 ou 4 vantaux sur 2 rails et 3 ou 6 vantaux sur 3 rails, dont les cadres tant dormants qu'ouvrants sont réalisés avec des profilés en aluminium à rupture de pont thermique.

Les dimensions maximales sont définies :

- Pour les fabrications non certifiées dans le paragraphe « 2.2.3.5 Dimensions maximales »,
- Pour les fabrications certifiées dans le Certificat de Qualification.

2.2.2. Caractéristiques des composants

Les différents composants (profilés, accessoires, ...) sont représentés au paragraphe 2.10 Annexe du Dossier Technique.

2.2.3. Eléments

2.2.3.1. Cadre dormant

Ce système de fenêtres ne présente pas de particularité par rapport aux fenêtres classiques.

2.2.3.1.1. Drainage et équilibrage de pression

Les détails des drainages et de l'équilibrage de pression sont présentés dans les schémas au paragraphe 2.10 Annexe du Dossier Technique.

2.2.3.1.2. Fourrures d'épaisseurs et pièces d'appui

Ce système de fenêtres ne présente pas de particularité par rapport aux fenêtres classiques.

Le détail de l'assemblage est présenté dans les schémas au paragraphe 2.10 Annexe du Dossier Technique.

2.2.3.2. Cadre ouvrant

Ce système de fenêtres ne présente pas de particularité par rapport aux fenêtres classiques.

Les détails des drainages et de l'équilibrage de pression sont présentés dans les schémas au paragraphe 2.10 Annexe du Dossier Technique.

2.2.3.3. Ferrage - Verrouillage

- Quincaillerie : SEPALUMIC

D'autres quincailleries peuvent être utilisées sur justifications.

2.2.3.4. Vitrage

Isolant double de 28 ou 32 mm d'épaisseur.

La hauteur de feuillure des profilés ouvrants (non compris la hauteur des garnitures d'étanchéité) est de 12 mm.

Les vitrages des cadres ouvrants sont montés dans des feuillures type « portefeuille ». L'étanchéité est réalisée par un profilé U continu en EPDM, le talon étant pré-entaillé pour passer les angles sans couper le solin.

La pose des vitrages est effectuée en conformément à la norme NF P20-650-1 ou au NF DTU 39.

2.2.3.5. Dimensions maximales (Baie H x L) en m

Type de fenêtre	Nombre de vantaux	Montants centraux	Montant latéral	H (m)	L (m)
2 rails	2 vantaux Vitrage 28 ou 32 mm	6703500 + 6703022 6703022 + 6703122	6701300 6701400 6701700 6701800	1,60	2,10
		6703500 + 6703122 6703122 + 6703122	6701400 6701700 6701800	1,70	2,20
		6703500 + 6703222 6703022 + 6703222 6703122 + 6703222	6701400 6701700 6701800	2,00	2,30
		6703222 + 6703222 6703500 + 6703322	6701700 6701800	2,25	2,40
		6703022 + 6703322 6703122 + 6703322	6701800	2,30	2,40
	3 vantaux Vitrage 28 ou 32 mm	6703500 + 6703022 6703022 + 6703122	6701300 6701400 6701700 6701800	1,60	3,15
		6703500 + 6703122 6703122 + 6703122	6701400 6701700 6701800	1,70	3,30
		6703500 + 6703222 6703022 + 6703222 6703122 + 6703222	6701400 6701700 6701800	2,00	3,45
		6703222 + 6703222 6703500 + 6703322	6701700 6701800	2,25	3,60
		6703022 + 6703322 6703122 + 6703322	6701800	2,30	3,60
	4 vantaux Vitrage 28 ou 32 mm	6703500 + 6703022 6703022 + 6703122	6701300 6701400 6701700 6701800	1,60	4,20
		6703500 + 6703122 6703122 + 6703122	6701400 6701700 6701800	1,70	4,40
		6703500 + 6703222 6703022 + 6703222 6703122 + 6703222	6701400 6701700 6701800	2,00	4,60
		6703222 + 6703222 6703500 + 6703322	6701700 6701800	2,25	4,80
		6703022 + 6703322 6703122 + 6703322	6701800	2,30	4,80
3 rails	3 vantaux Vitrage 28 ou 32 mm	6703500 + 6703022 6703022 + 6703122	6701300 6701400 6701700 6701800	1,60	3,15
		6703500 + 6703122 6703122 + 6703122	6701400 6701700 6701800	1,70	3,30
		6703500 + 6703222 6703022 + 6703222 6703122 + 6703222	6701400 6701700 6701800	2,00	3,45
		6703222 + 6703222 6703500 + 6703322	6701700 6701800	2,25	3,60
		6703022 + 6703322 6703122 + 6703322	6701800	2,30	3,60
	6 vantaux	6703500 + 6703022	6701300	1,60	5,00

	Vitrage 28 ou 32 mm	6703022 + 6703122	6701400 6701700 6701800		
		6703500 + 6703122 6703122 + 6703122	6701400 6701700 6701800	1,70	5,70
		6703500 + 6703222 6703022 + 6703222 6703122 + 6703222	6701400 6701700 6701800	2,00	6,00
		6703222 + 6703222 6703500 + 6703322	6701700 6701800	2,25	6,45
		6703022 + 6703322 6703122 + 6703322	6701800	2,30	6,45

L'utilisation du montant central référence 6703500 se fait toujours en combinaison avec une autre référence de montant central. Il n'est donc jamais utilisé avec lui-même.

Pour les fabrications certifiées, des dimensions supérieures peuvent être envisagées (il y aura lieu d'apporter des justifications spécifiques vis-à-vis des risques d'effet bilame dans le cadre du DTA). Elles sont alors précisées dans le Certificat de Qualification attribué au menuisier.

Pour la mise en œuvre de couissants supérieurs à 4 m de largeur, il faudra s'assurer que la déformation des planchers haut et bas est inférieure ou égale à 1 mm. Les supports seront alors considérés comme « infiniment » rigide.

Il est nécessaire de vérifier pour chaque conception de fenêtre la conformité aux performances prévues par le document FD DTU 36.5 P3.

Les dispositions relatives aux quincailleries sont à prévoir selon les fiches techniques de SEPALUMIC PRESTATIONS.

2.2.4. Données environnementales

Les données environnementales sont uniquement issues des éléments fournis par le titulaire et ne font l'objet d'aucune prescription du groupe spécialisé.

Elles ont pour objet de servir au calcul réglementaire de la performance énergétique et environnementale des bâtiments (RE2020), dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

Les données environnementales de ce système sont référencées sous INIES (<https://base-inies.fr/consultation/recherche>) sous l'id 40097.

2.3. Disposition de conception

Les fenêtres sont conçues compte tenu des performances prévues par le document FD DTU 36.5 P3 en fonction de leur exposition et dans les situations pour lesquelles la méthode A de l'essai d'étanchéité à l'eau n'est pas requise.

Pour les fenêtres certifiées selon le référentiel de la marque de qualité NF « Fenêtres et blocs-baies PVC et aluminium RPT » (NF 220) avec un classement d'étanchéité à l'eau méthode A, cette limitation est sans objet.

Les vitrages isolants utilisés doivent bénéficier d'un Certificat de Qualification CEKAL ou équivalent.

Dans le cas de vitrages d'épaisseur de verre supérieure à 10 mm ou de masse de vantail supérieure à 70 kg, et en présence de la traverse basse 6702700, le fabricant devra s'assurer, par voie expérimentale, que la conception globale de la fenêtre (ferrage, profilés) permet de satisfaire aux critères mécaniques spécifiques prévus par la norme NF P 20-302, dans la limite des charges maximum prévue par la quincaillerie.

Dans le cas de vitrages d'épaisseur de verre supérieure à 10 mm ou de masse de vantail supérieure à 92 kg, et en présence de la traverse basse 6702401, le fabricant devra s'assurer, par voie expérimentale, que la conception globale de la fenêtre (ferrage, profilés) permet de satisfaire aux critères mécaniques spécifiques prévus par la norme NF P 20-302, dans la limite des charges maximum prévue par la quincaillerie.

Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer des butées d'arrêt afin de pallier aux risques de casse thermique des vitrages.

Il doit y avoir systématiquement un jeu de 5 mm de part et d'autre du profilé 3797, une fois installé en traverse basse.

2.4. Disposition de mise en œuvre

Les fenêtres doivent être mises en œuvre conformément au NF DTU 36.5.

Lorsque les fenêtres sont vitrées sur chantier, la mise en œuvre des vitrages doit s'effectuer conformément au NF DTU 39.

Pour la mise en œuvre de couissants supérieurs à 4 m de largeur, il faudra s'assurer que la déformation des planchers haut et bas est inférieure ou égale à 1 mm. Les supports seront alors considérés comme « infiniment » rigide.

2.4.1. Cas des travaux neufs

2.4.2. Cas de la rénovation

Le profilé réf. 8003 est utilisé en rénovation dans le cas d'une mise en œuvre en tableau sans ébrasement ni feuillure et lors de la pose sur dormant existant. Ce profil devra être assemblé et étanché sur le dormant en atelier.

2.4.3. Système d'étanchéité

Les systèmes d'étanchéité sont de type :

- Mousse imprégnée de classe 1 à l'exclusion des produits bitumeux (norme NF P 85-570 et NF P 85-571),
- Ou de type mastic élastomère (25 E) ou plastique (12.5 P) sur fond de joint (selon la classification de la NF EN ISO 11600).

Dans les deux cas, le calfeutrement doit être disposé et dimensionné en fonction de la dimension du joint et de l'exposition de la fenêtre.

Dans tous les cas, il conviendra de s'assurer de la compatibilité du produit employé avec la matière du dormant.

Pour les mastics élastomères ou plastiques, il conviendra également de s'assurer de l'adhésivité / cohésion (avec ou sans primaire) sur les profilés PVC et les différents matériaux constituant l'ouvrage.

Pour les mastics élastiques selon les normes NF EN ISO 10590 et NF P 85-527. Pour les mastics plastiques selon les normes NF EN ISO 10591 et NF P 85-528.

Les produits ayant fait l'objet d'essais satisfaisants de compatibilité et d'adhésivité - cohésion sur les profilés de ce système sont :

- PERENNATOR FS125 de la société TREMCO ILLBRUCK.
- PERENNATOR PU902 de la société TREMCO ILLBRUCK.
- SP030 de la société TREMCO ILLBRUCK.
- SP050 de la société TREMCO ILLBRUCK.

2.5. Maintien en service du produit ou procédé

Le nettoyage s'opère par lavage à l'eau additionnée de détergents courants, à l'exclusion de solvants chlorés. Il est ensuite conseillé de rincer à l'eau.

Pour des tâches plus importantes, on peut utiliser des produits spéciaux ne contenant pas de solvant pour PVC, EPDM, PA et TPE.

2.6. Traitement en fin de vie

Les fenêtres déposées sur des chantiers de déconstruction ou de rénovation, peuvent être collectées au travers du réseau du point de collecte mis en place par les éco-organismes accrédités par les pouvoirs publics, dans le cadre de la filière de responsabilité élargie du producteur pour les produits et matériaux de construction du bâtiment. Les produits collectés sont ensuite orientés vers les circuits de démantèlement et de valorisation des différents matériaux constitutifs de ces produits.

2.7. Assistance technique

Les fenêtres sont assemblées par des entreprises assistées techniquement selon le DTD et les prescriptions de la société SEPALUMIC PRESTATIONS. Le DTD, référencé au paragraphe 2.9.2 Document Technique Détaillé, doit être remis par la société SEPALUMIC PRESTATIONS aux entreprises souhaitant se prévaloir du présent DTA.

2.8. Principes de fabrication et de contrôle de cette fabrication

La fabrication s'effectue en deux phases distinctes :

- Extrusion des profilés aluminium et mise en œuvre de la coupure thermique.
- Elaboration de la fenêtre.

2.8.1. Fabrication des profilés aluminium à rupture de pont thermique

Les profilés de réf. 6710000, 6710700, 6710800, 6710900, 6710500, 6706500, 6706600 et 6706700 (de type C) utilisés en traverse basse doivent présenter une résistance au cisaillement T d'au moins 19 N/mm.

Les profilés de réf. 6707000, 6707100, 6707600, 6707700 (de type C) utilisés en traverse basse doivent présenter une résistance au cisaillement T d'au moins 40 N/mm.

Les profilés utilisés en montants latéraux d'ouvrants (de type C) doivent présenter une résistance au cisaillement T d'au maximum 3 N/mm.

2.8.1.1. Rupture de pont thermique

La rupture de pont thermique est assurée par plusieurs types de barrettes :

- En polyamide 6.6 renforcée à 25 % de fibre de verre,
- En PVC (NF132),
- En PVC modifié extrudée à partir de la matière EC 805/0900 de BENVIC par la société OCEPLAST à Aizenay (FR-85).

Les barrettes sont livrées avec un certificat de contrôle des caractéristiques dimensionnelles, mécaniques et chimiques.

La fabrication doit faire l'objet d'un contrôle dont les résultats sont consignés sur un registre.

Contrôles réalisés à l'extrusion :

- Détermination de l'aspect, mesures dimensionnelles et pondérales,
- Retrait à chaud à 100°C : < 2% pour PVC.

2.8.1.2. Traitement de surface

Les traitements de surface doivent être exécutés en prenant les précautions définies dans le Dossier Technique, notamment pour les ouvrages situés en bord de mer.

Ils font l'objet du label QUALICOAT, QUALIMARINE ou QUALICOAT SEASIDE (AA1 ou AA2 minimum) avec alliage qualité bâtiment selon définition du NF DTU 36.5 P1.2 pour le laquage et QUALANOD pour l'anodisation, en fonction des prescriptions de la norme NF P24-351.

2.8.1.3. Assemblage des coupures thermiques

Les profilés avec rupture thermique en polyamide ou en PVC bénéficient de la marque de qualité « QB-Profilés aluminium à rupture de pont thermique (QB 49) ».

2.8.1.4. Profilés aluminium

- Caractéristiques de l'alliage.
- Caractéristiques mécaniques des profilés.
- Dimensions.

2.8.2. Fabrication des profilés PVC

Les informations relatives à la fabrication et au suivi des profilés PVC sont présentées dans le DTD, référencé au paragraphe 2.9.2 Document Technique Détaillé.

2.8.3. Fabrication des profilés d'étanchéité

Les compositions utilisées pour la fabrication des profilés d'étanchéité sont en EPDM ou bénéficient de la marque de qualité « QB-Matières souples (QB 36) ».

2.8.4. Fabrication des fenêtres

Les fenêtres sont assemblées par des entreprises assistées techniquement selon le DTD et les prescriptions de la société SEPALUMIC PRESTATIONS. Le DTD, référencé au paragraphe Document Technique Détaillé, doit être remis par la société SEPALUMIC PRESTATIONS aux entreprises souhaitant se prévaloir du présent DTA.

Les fenêtres doivent être fabriquées conformément au DTD cité au paragraphe 2.9.2 Document Technique Détaillé.

Les fenêtres doivent être fabriquées selon les règles de l'art.

Les contrôles sur les fenêtres bénéficiant du Certificat de Qualification NF « Fenêtres et blocs-baies PVC et aluminium RPT » (NF 220) doivent être exécutés selon les modalités et fréquences retenues dans le règlement.

Pour les fabrications n'en bénéficiant pas, il convient de vérifier le respect des prescriptions techniques ci-dessus, et en particulier le classement A*E*V* des fenêtres.

La mise en œuvre des vitrages doit être réalisée conformément à la NF P 20-650-1 ou au NF DTU 39.

2.9. Mention des justificatifs

2.9.1. Résultats Expérimentaux

a) Résultats communiqués par le fournisseur de la matière :

- Caractéristiques mécaniques et identification,
- Justifications de la durabilité.

b) Essais effectués par l'APAVE :

- Essai A*E*V* sur châssis 2 vantaux 6700 CONFORT PLUS RENO n° ES6700_001, L x H = 2,35 m x 2,18 m,
- Essai A*E*V* sur châssis 2 vantaux 6700 CONFORT PLUS RENO n° ES6700_004, L x H = 2,39 m x 2,15 m.

c) Essais effectués par le CSTB :

- GAMME CONFORT PLUS :
 - Essai A*E*V* + mécaniques spécifiques + endurance ouverture-fermeture 10.000 cycles (vitrage 5/18/5) sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 2,40 m avec chicanes RPT 6703023+6703323 et ouvrants 6701400 (RE CSTB n° DBV-22-12121).
 - Essai A*E*V* + mécaniques spécifiques sur châssis 4 vantaux 3 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 4,80 m avec chicanes RPT 6703023+6703323 et ouvrants 6702401 et 6701411 (RE CSTB n° DBV-M-26-00065477).
 - Essai de perméabilité à l'air sous écart de température sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,25 x 2,40 m avec chicanes RPT 6703023+6703323 et ouvrants 6701400 (RE CSTB n° DBV-22-12121/A).
 - Essai d'ensoleillement à 75 °C sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 2,40 m avec ouvrants 6701400 et chicane 6703023+6703323 (RE CSTB n° DBV-22-12121/C).
 - Essai d'endurance ouverture-fermeture 10.000 cycles (vitrage 4/14/6) sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 2,40 m avec chicanes RPT 6703023+6703323, ouvrants 6701400 (RE CSTB n° DBV-22-14224).
- GAMME CONFORT PLUS RENO :
 - Essai A*E*V* + mécaniques spécifiques + endurance ouverture-fermeture 10.000 cycles (vitrage 5/18/5) sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 2,40 m avec chicanes RPT 6703023+6703323, ouvrants 6701400 et profilés complémentaires 3782 en montants (RE CSTB n° DBV-22-12123).
 - Essai A*E*V* sur châssis 3 vantaux 3 rails de dimensions (H x L) = 2,25 x 3,60 m avec chicanes RPT 6703223+6703223 et ouvrants 6702401 et 6701411 (RE CSTB n° DBV-M-26-00065496).

- Essai d'endurance ouverture-fermeture 10.000 cycles (vitrage 8/14/6) sur châssis 3 vantaux 3 rails de dimensions (H x L) = 2,25 x 3,60 m avec chicanes RPT 6703023+6703323, ouvrants 6702401 et 6701411 (RE CSTB n° DBV-M-26-00065500).
 - Essai d'ensoleillement à 75 °C sur châssis 2 vantaux 2 rails de dimensions (H x L) = 2,30 x 2,40 m avec ouvrants 6701400, profilés complémentaires 3782 en montants et chicane 6703023+6703323 (RE CSTB n° DBV-22-12763).
 - Essai selon annexe B du e-cahier du CSTB 3706 sur profilé 6707100 de longueur L = 1,60 m (RE CSTB n° DBV-M-26-00067003).
 - Essai selon annexe B du e-cahier du CSTB 3706 sur profilé 6710000 de longueur L = 1,60 m (RE CSTB n° DBV-22-09940).
- d) Rapport d'étude thermique :
- Rapport d'étude thermique attesté conforme au DTA (RE CSTB n°DBV-M-26-00070556/A).

2.9.2. Document Technique Détaillé

Les détails des éléments techniques sont présentés dans le document :

- DBV-26-6/23-2444_V2

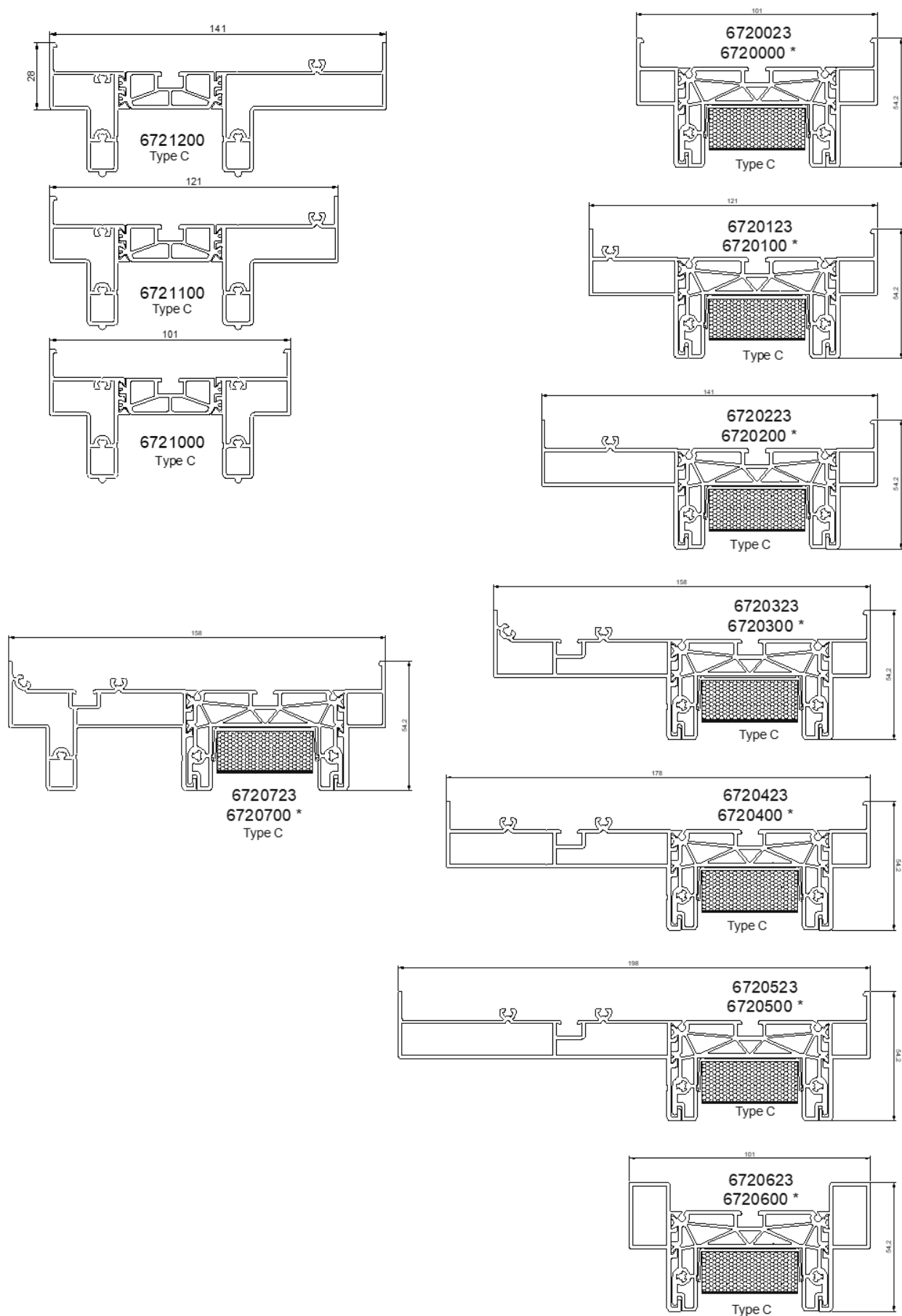
2.9.3. Références chantiers

De nombreuses réalisations.

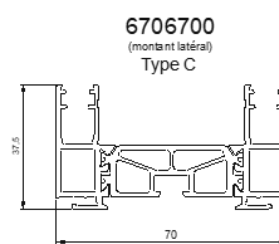
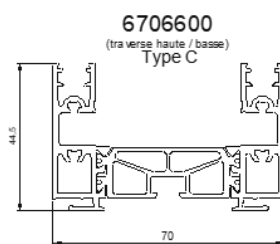
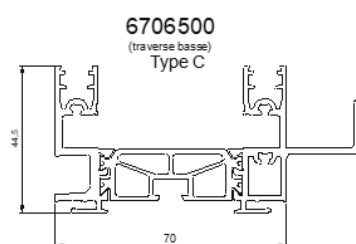
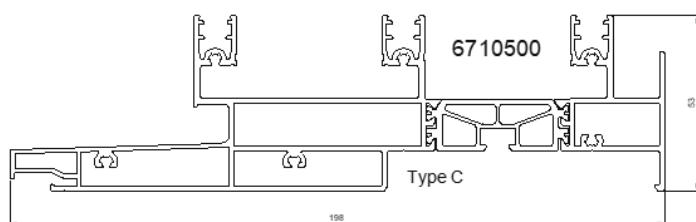
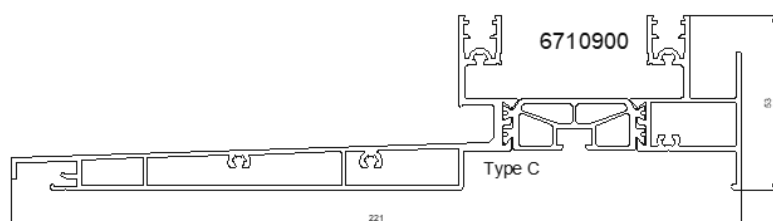
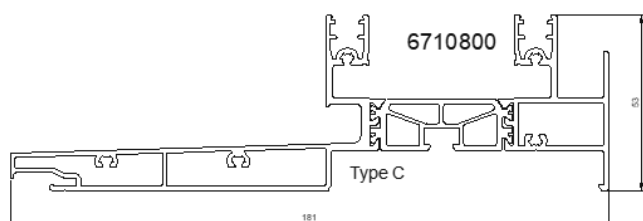
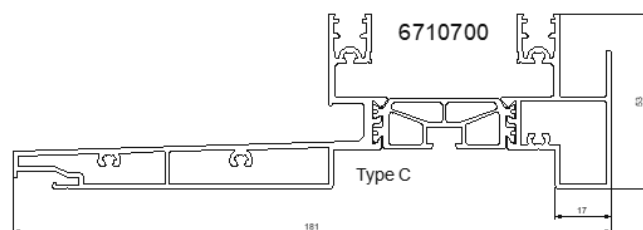
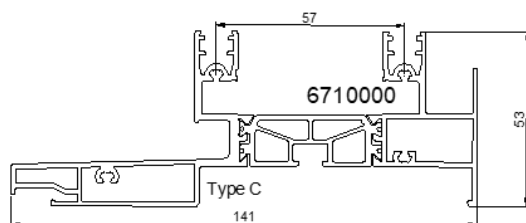
2.10. Annexe du Dossier Technique

DORMANTS

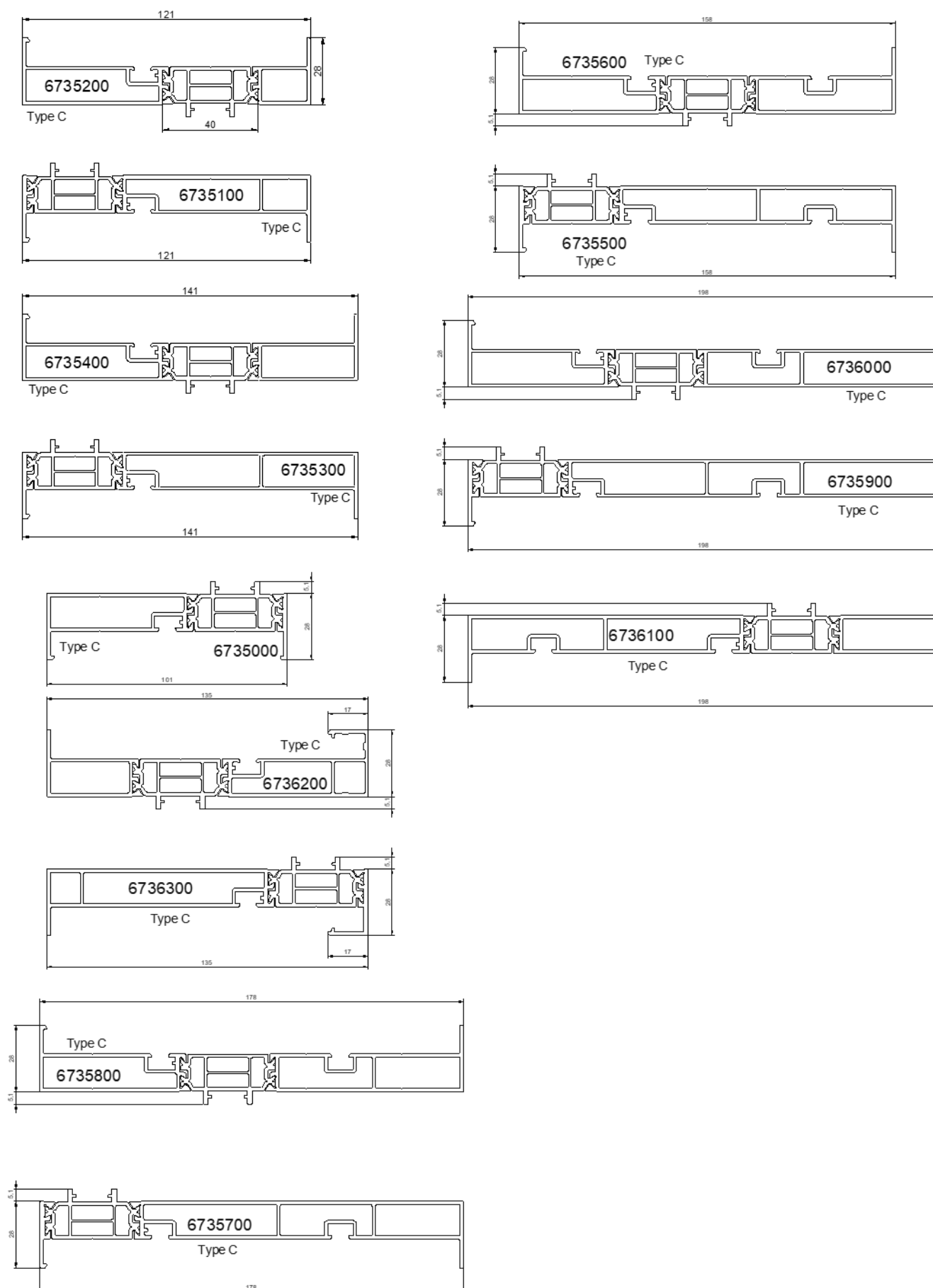
(*) : référence sans le
profilé 670008



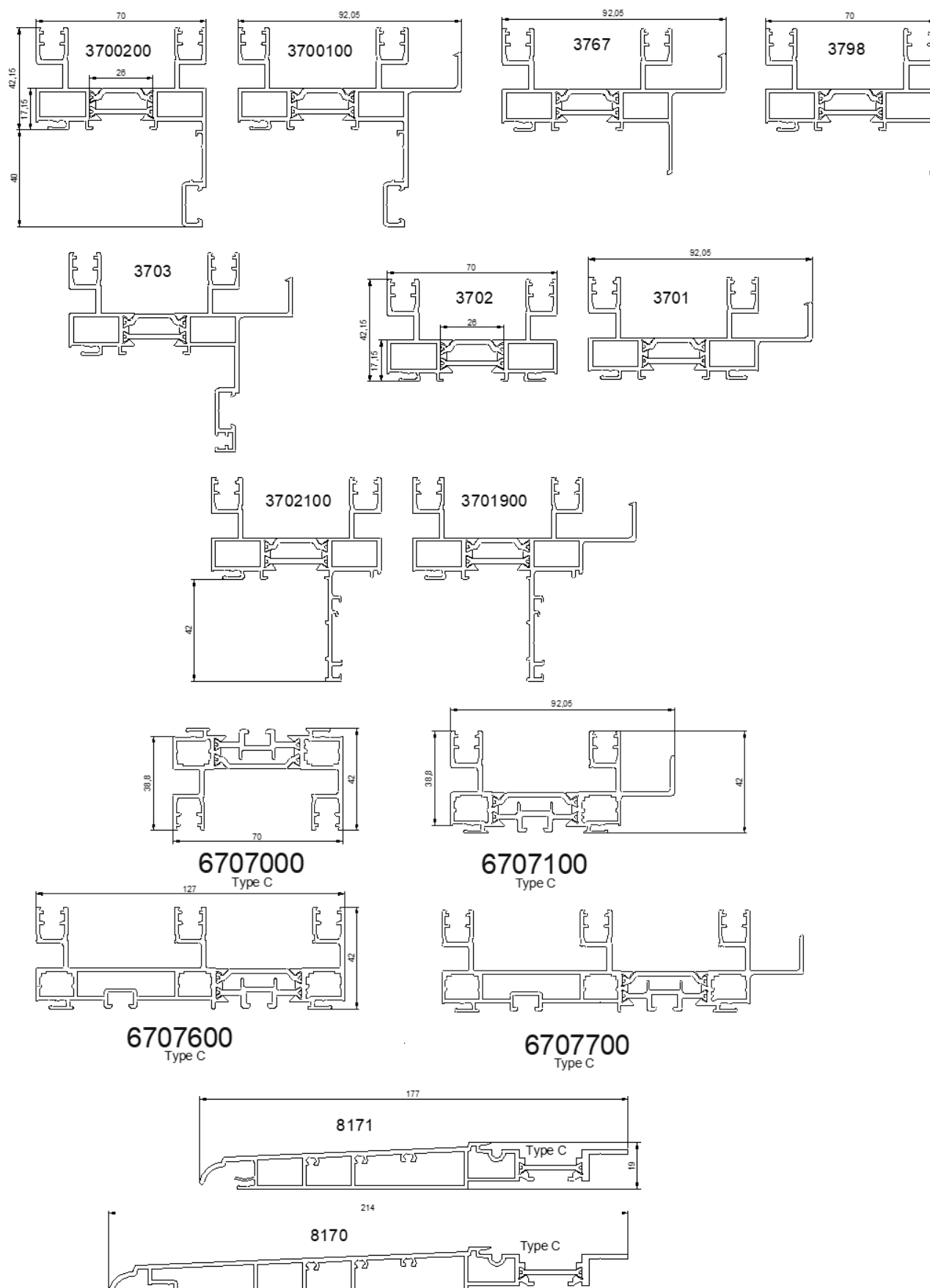
DORMANTS



DORMANTS



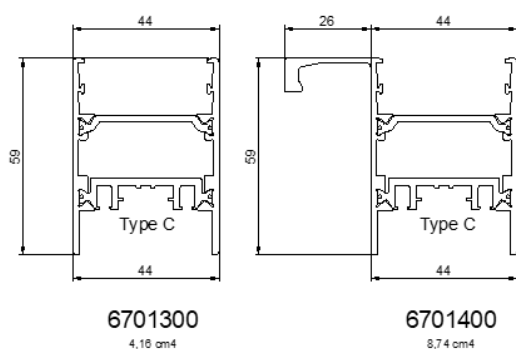
DORMANTS



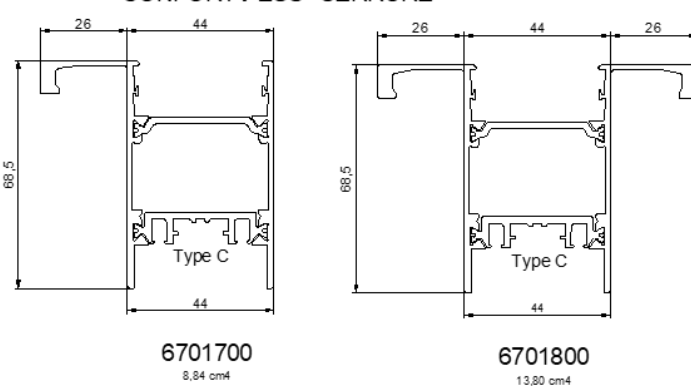
OUVRANTS

MONTANTS LATéraux

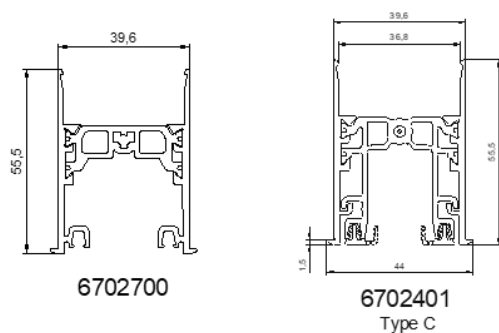
CONFORT **PLUS**



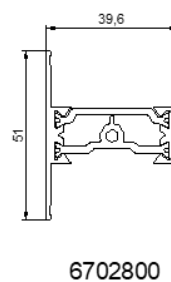
CONFORT **PLUS** "SERRURE"



TRAVERSES



TRAVERSE INTERMEDIAIRE



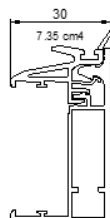
MONTANTS CENTRAUX

6703022

blanc

6703023

noir

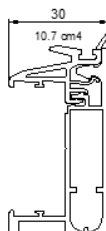


6703122

blanc

6703123

noir

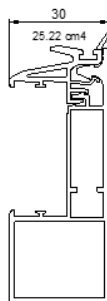


6703222

blanc

6703223

noir

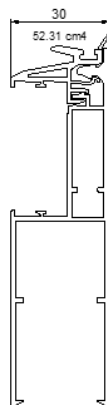


6703322

blanc

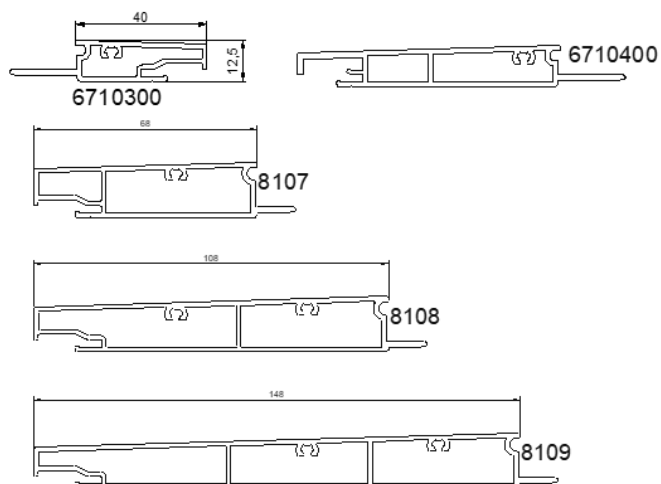
6703323

noir

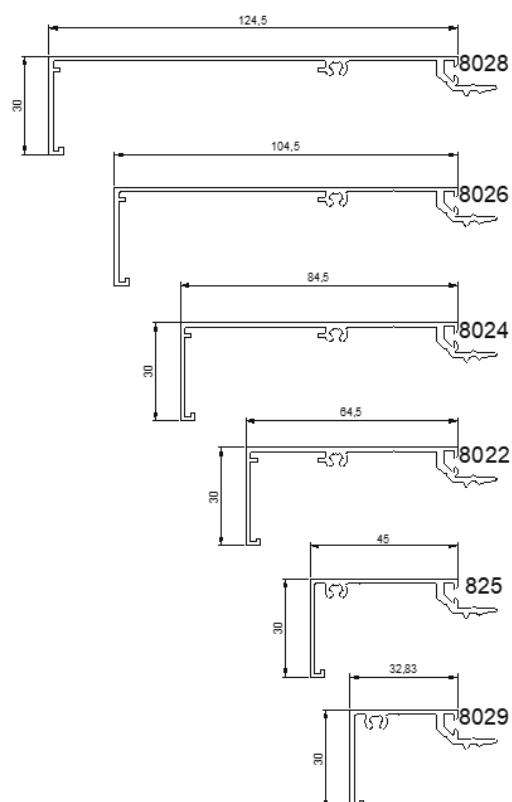


AUTRES PROFILES ALUMINIUM

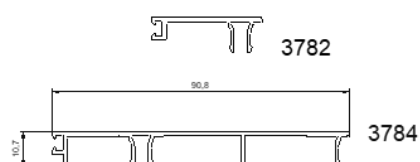
Pièces d'appui



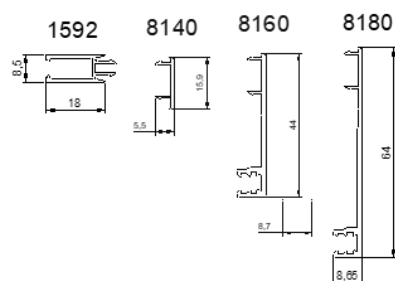
Tapées



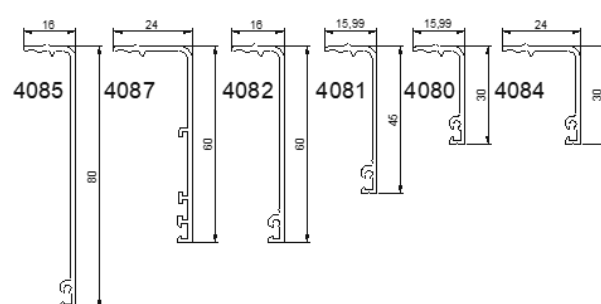
Capots latéraux



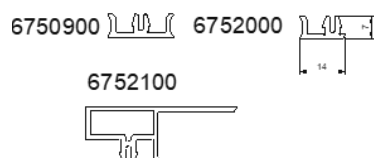
Couvre joint / réducteur de feuillure



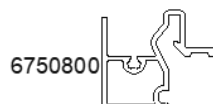
Habillages



Réducteur



Compensateur de doublure



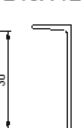
L20X20



4089



L40X12



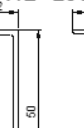
L30X12



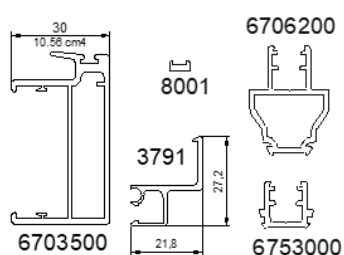
L50X12



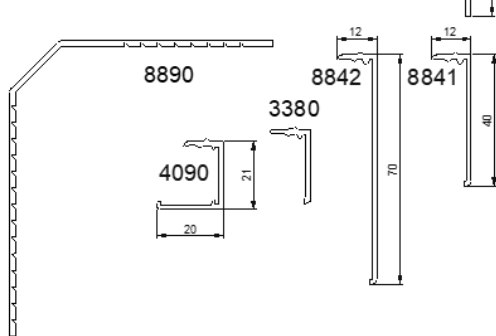
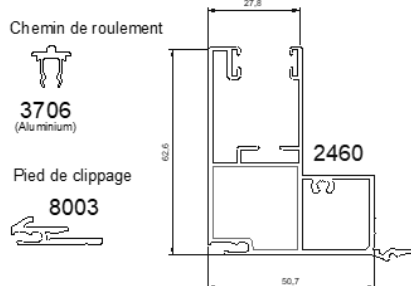
L60X12



Autres profilés

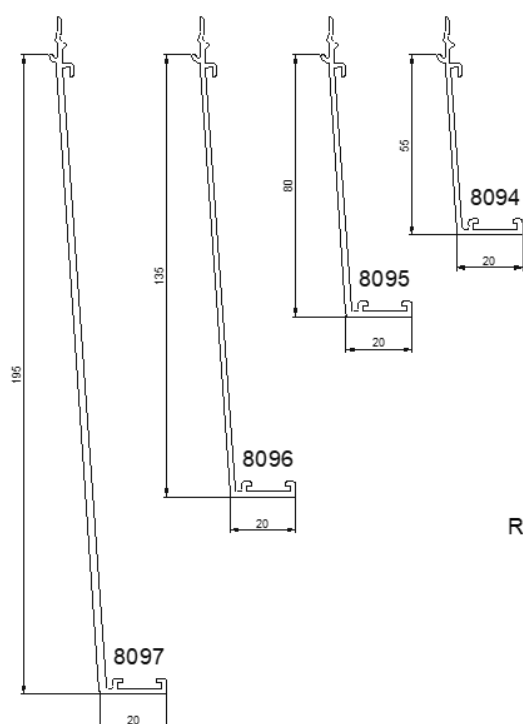


Coulisses à clipper

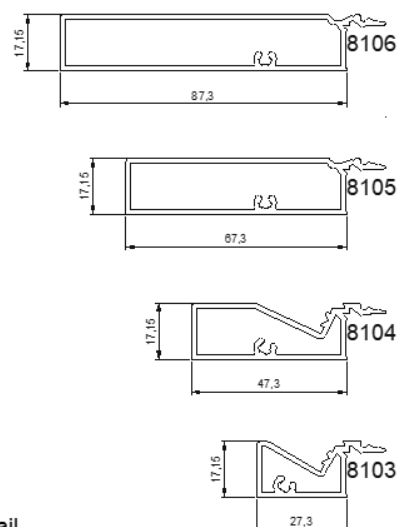


AUTRES PROFILES ALUMINIUM

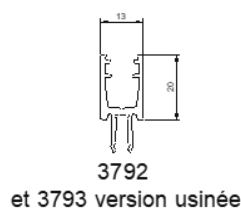
Bavettes



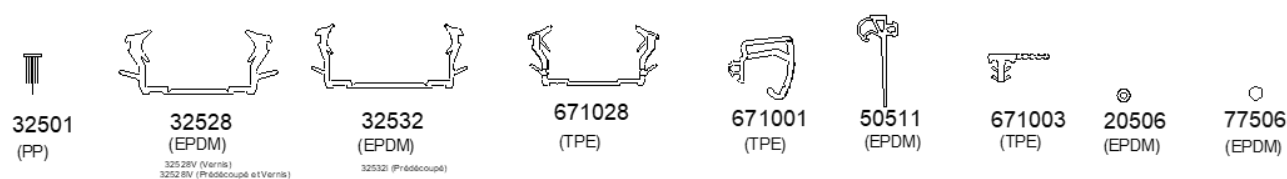
Tapées tubulaires pour VR



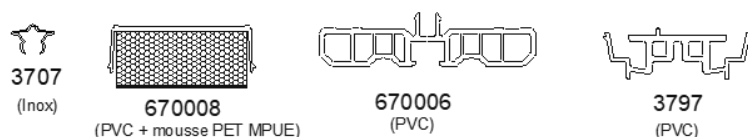
Réhausseur de rail



PROFILES D'ETANCHEITE

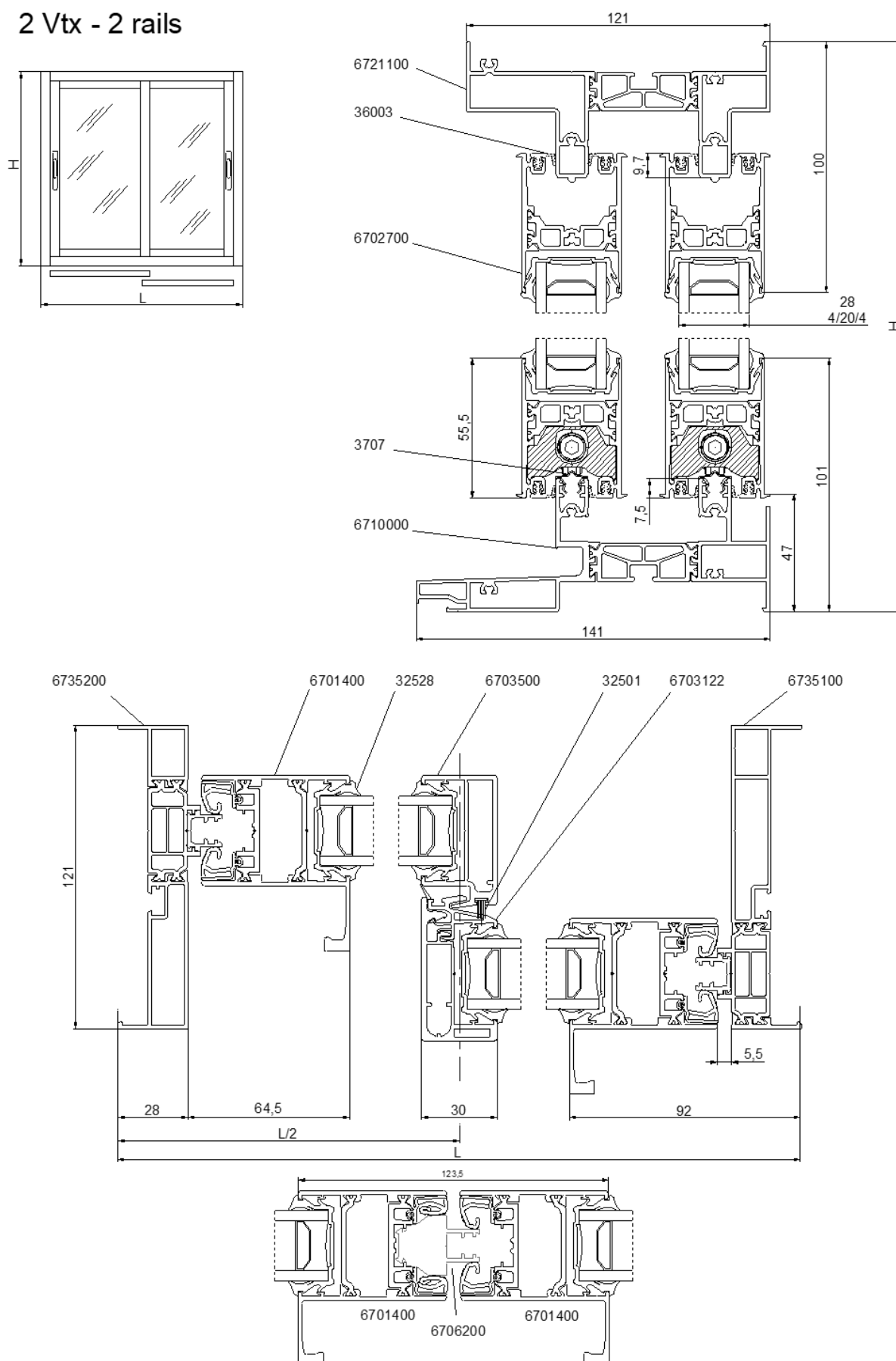


AUTRES PROFILES NON ALU

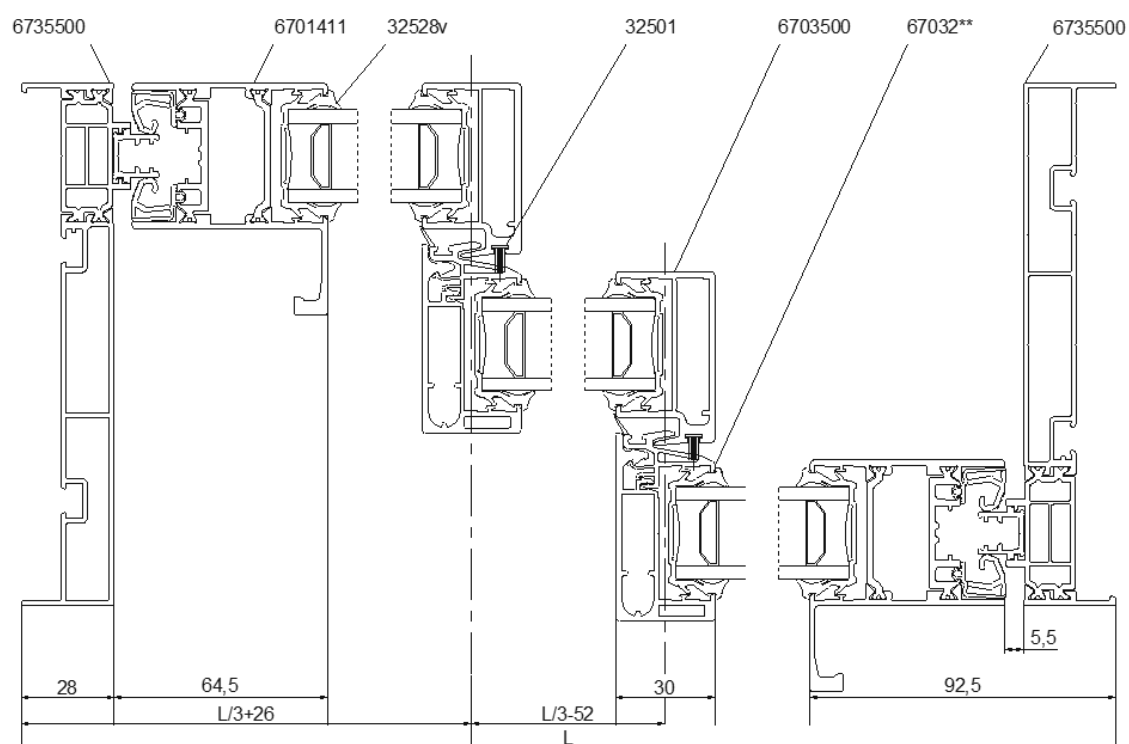
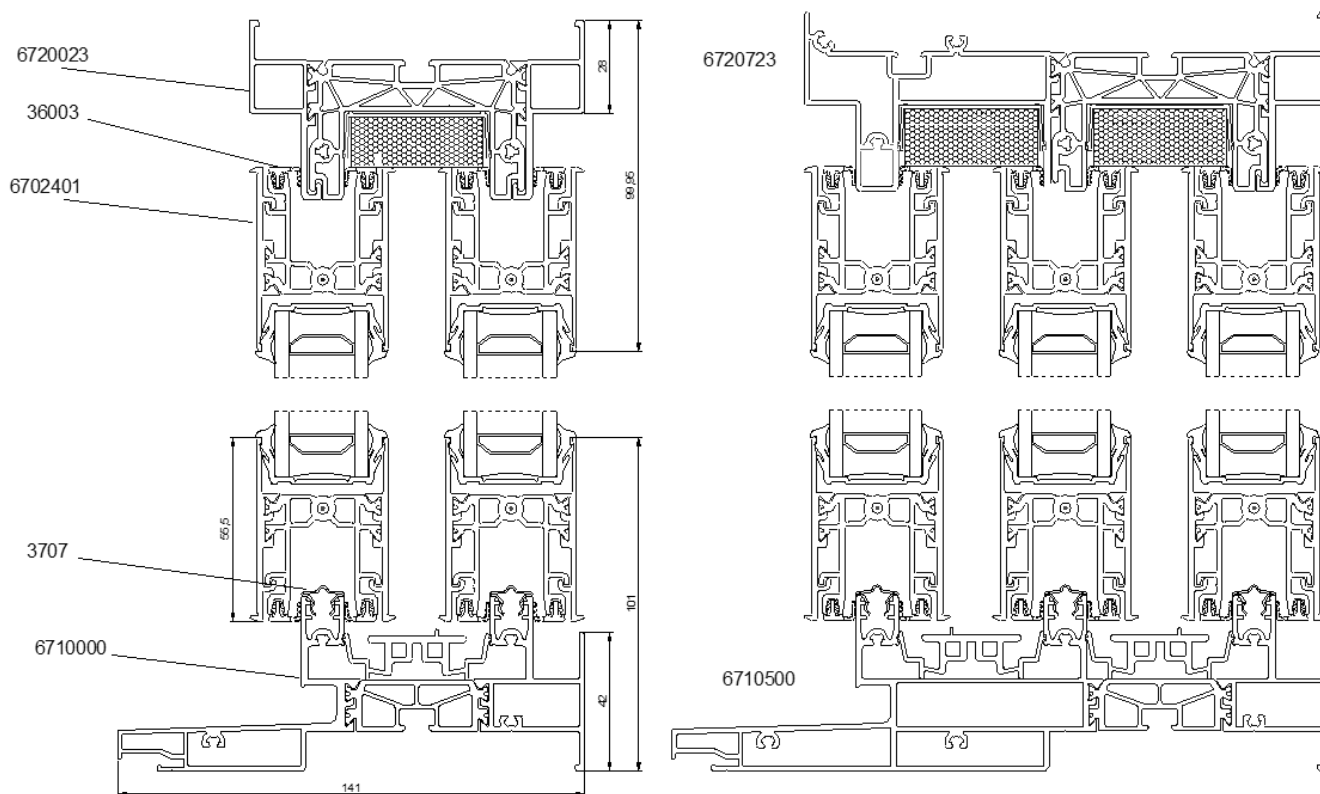


CONFORT PLUS

2 Vtx - 2 rails

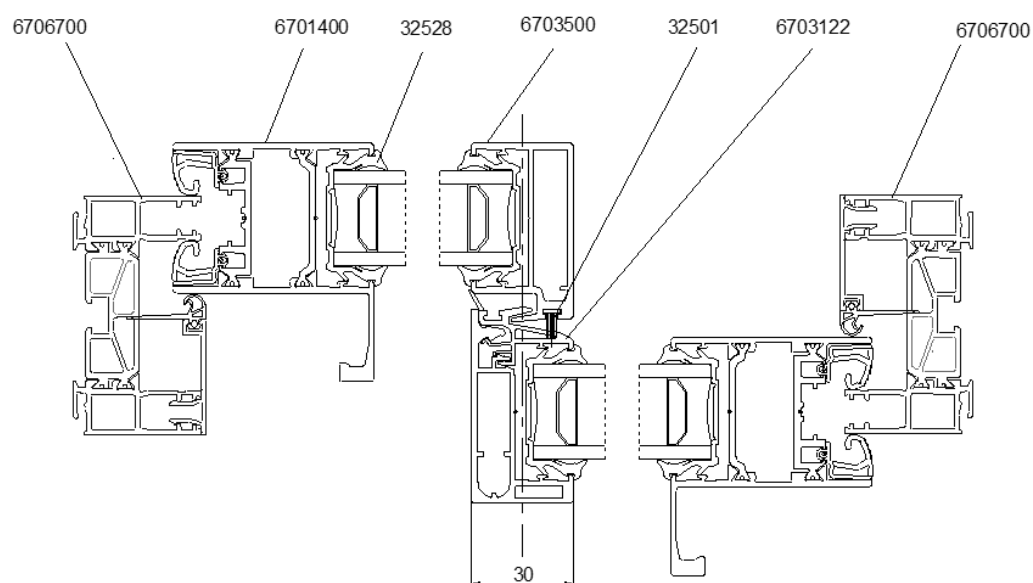
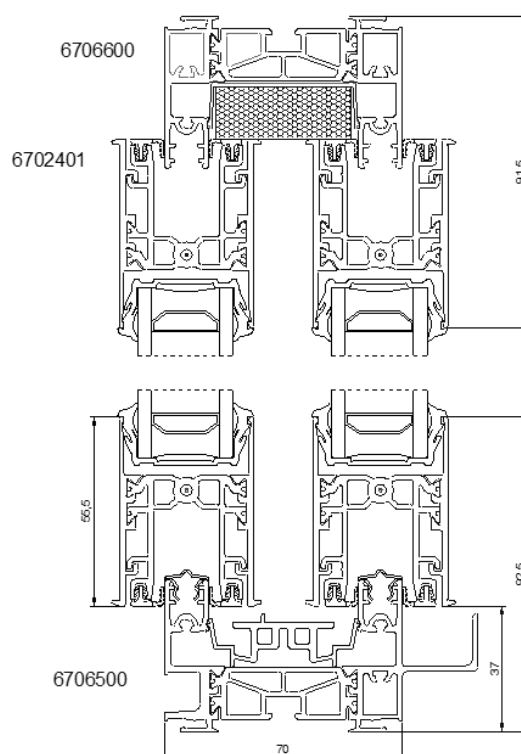
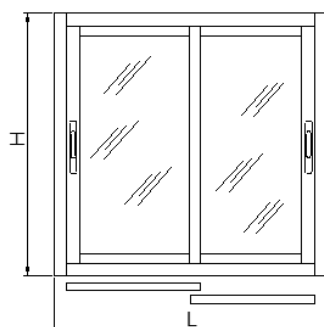


CONFORT PLUS



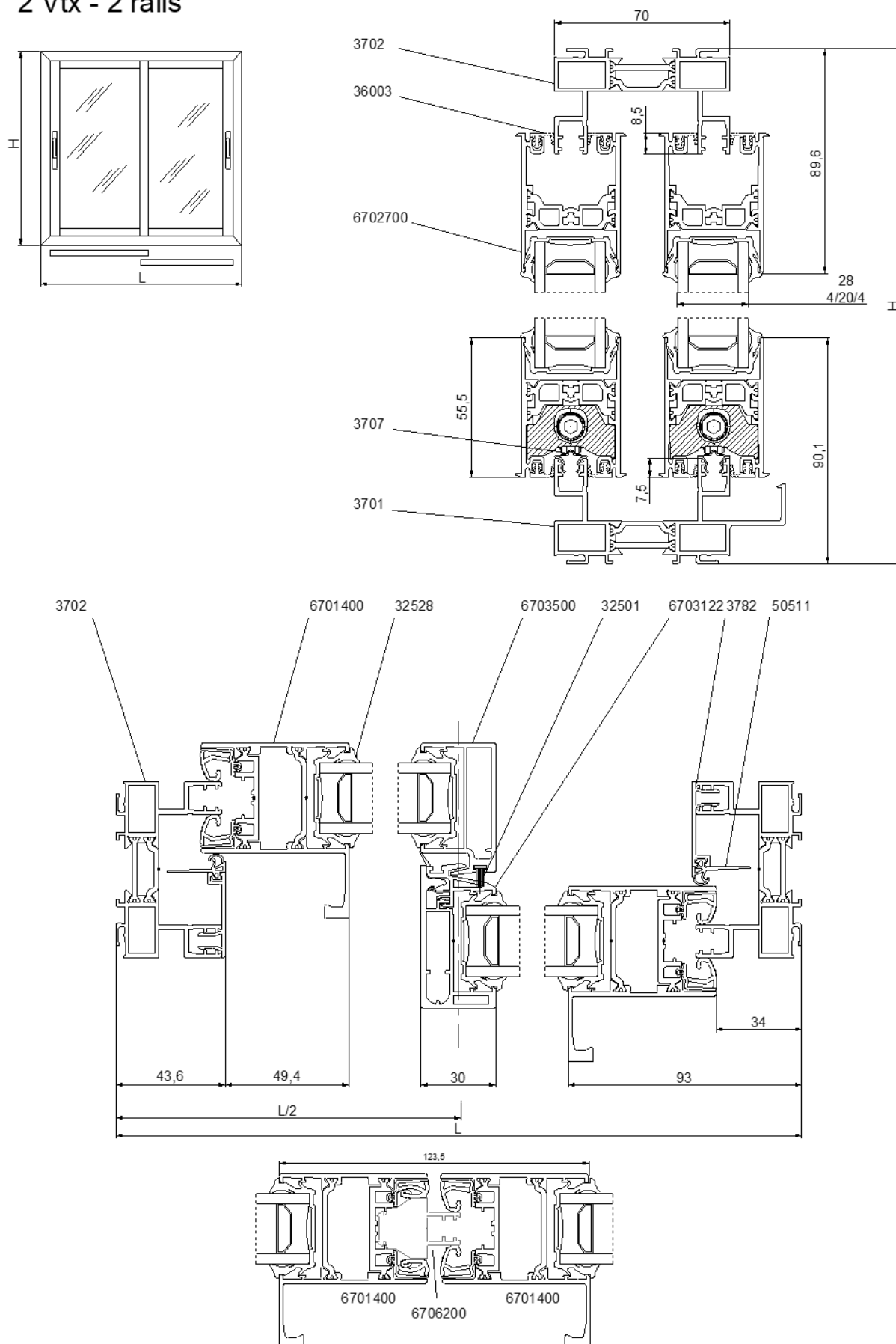
CONFORT PLUS

2 Vtx - 2 rails

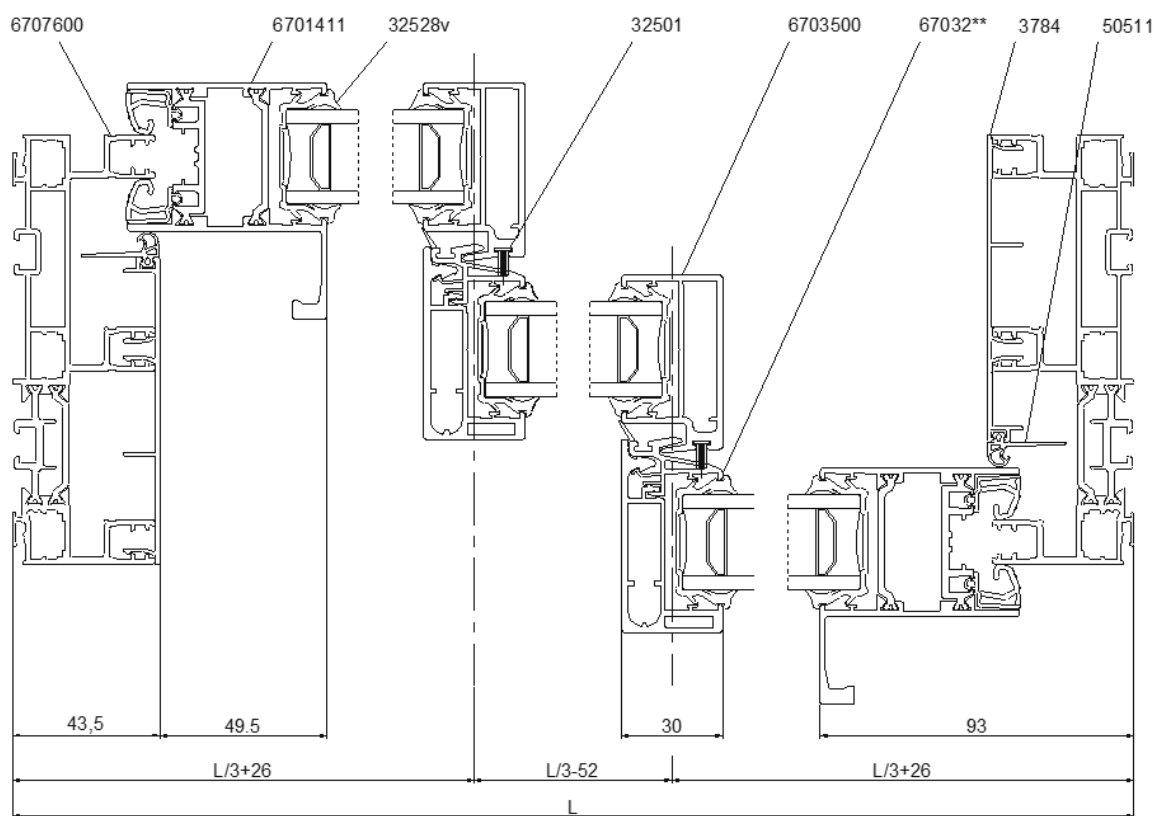
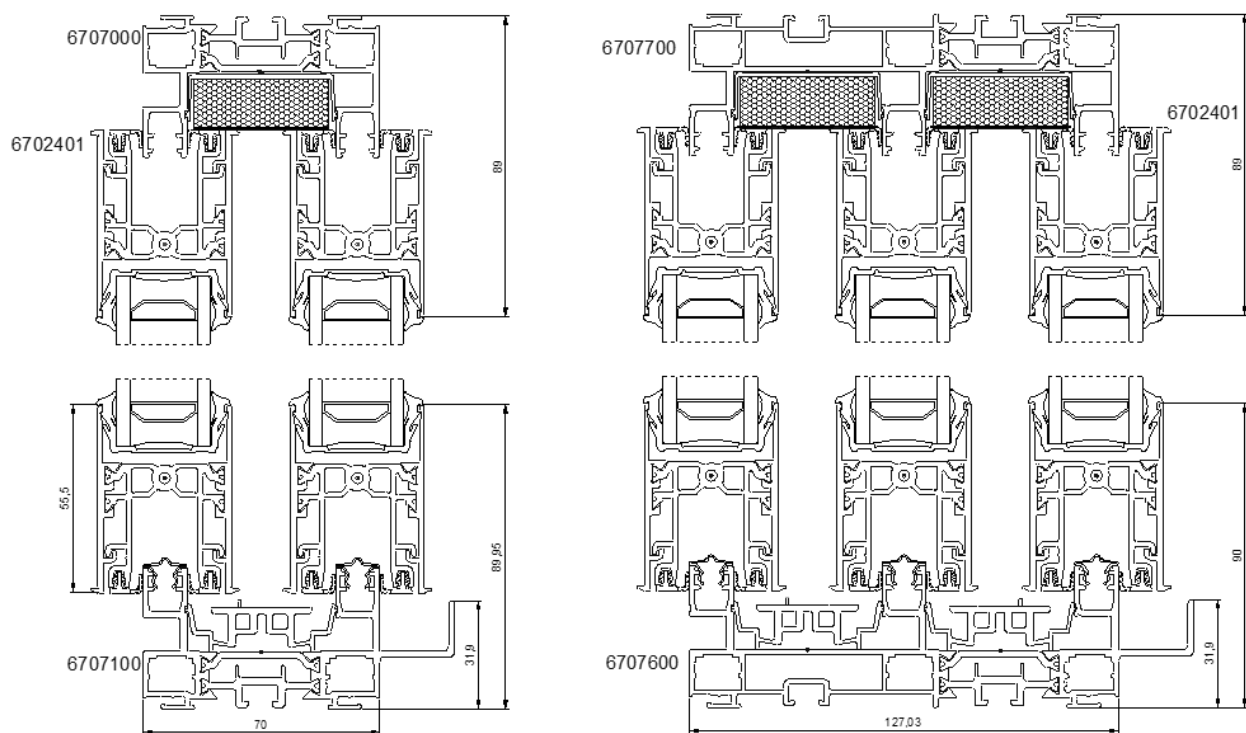


CONFORT PLUS RENO

2 Vtx - 2 rails



CONFORT PLUS RENO

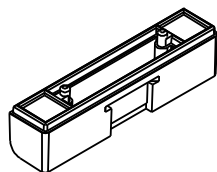


DRAINAGE CONFORT PLUS

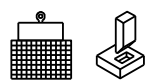
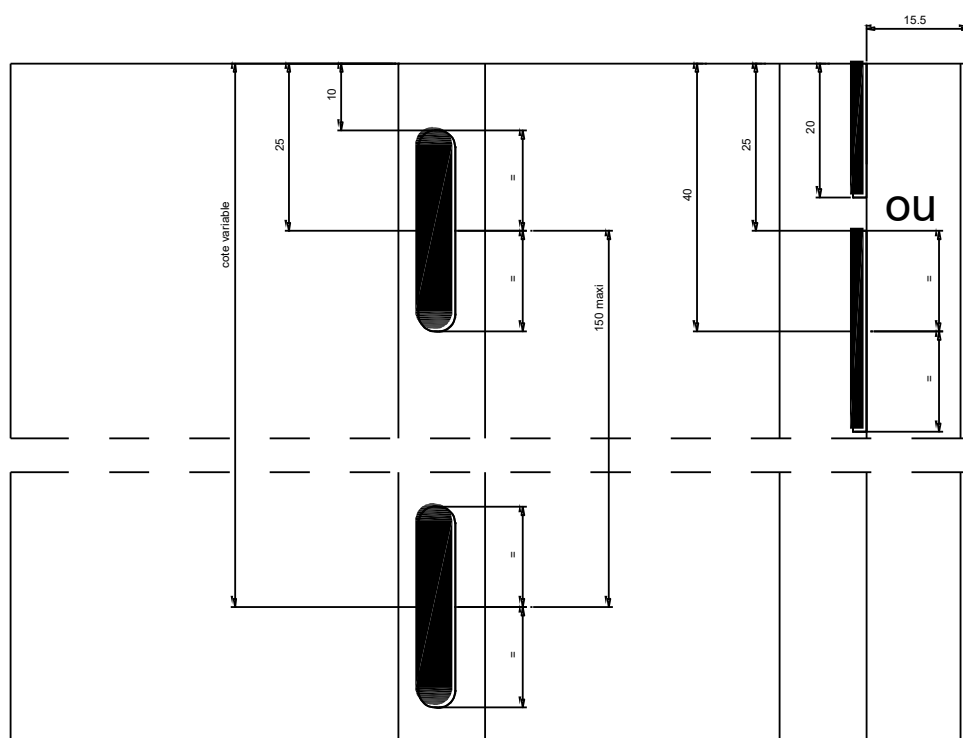
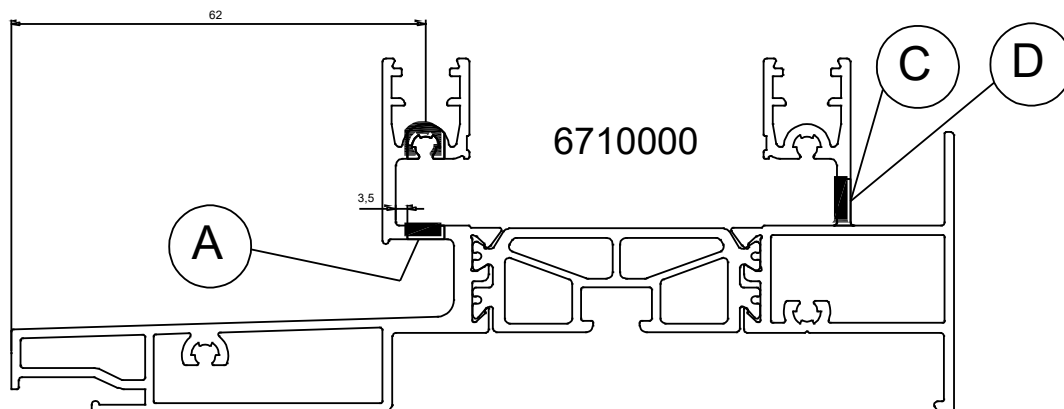
USINAGE DRAINAGE CACHE

BI-RAILS

Solution 1



672005



PP6701 600

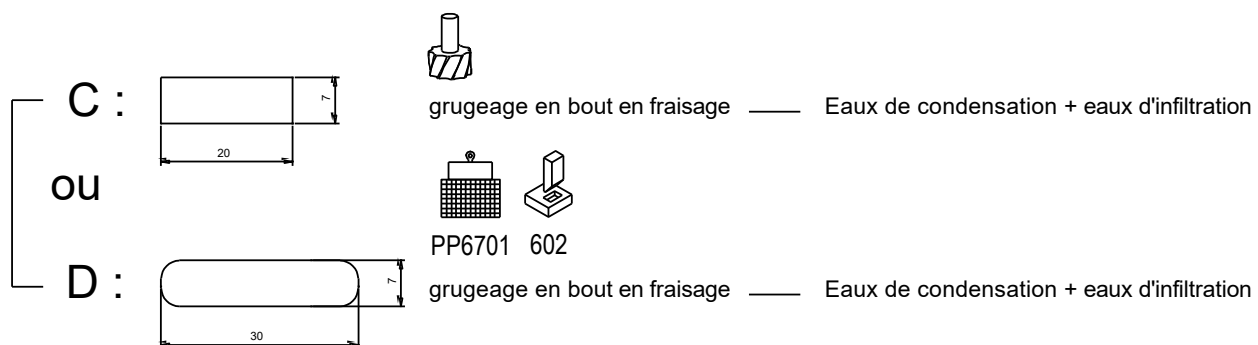
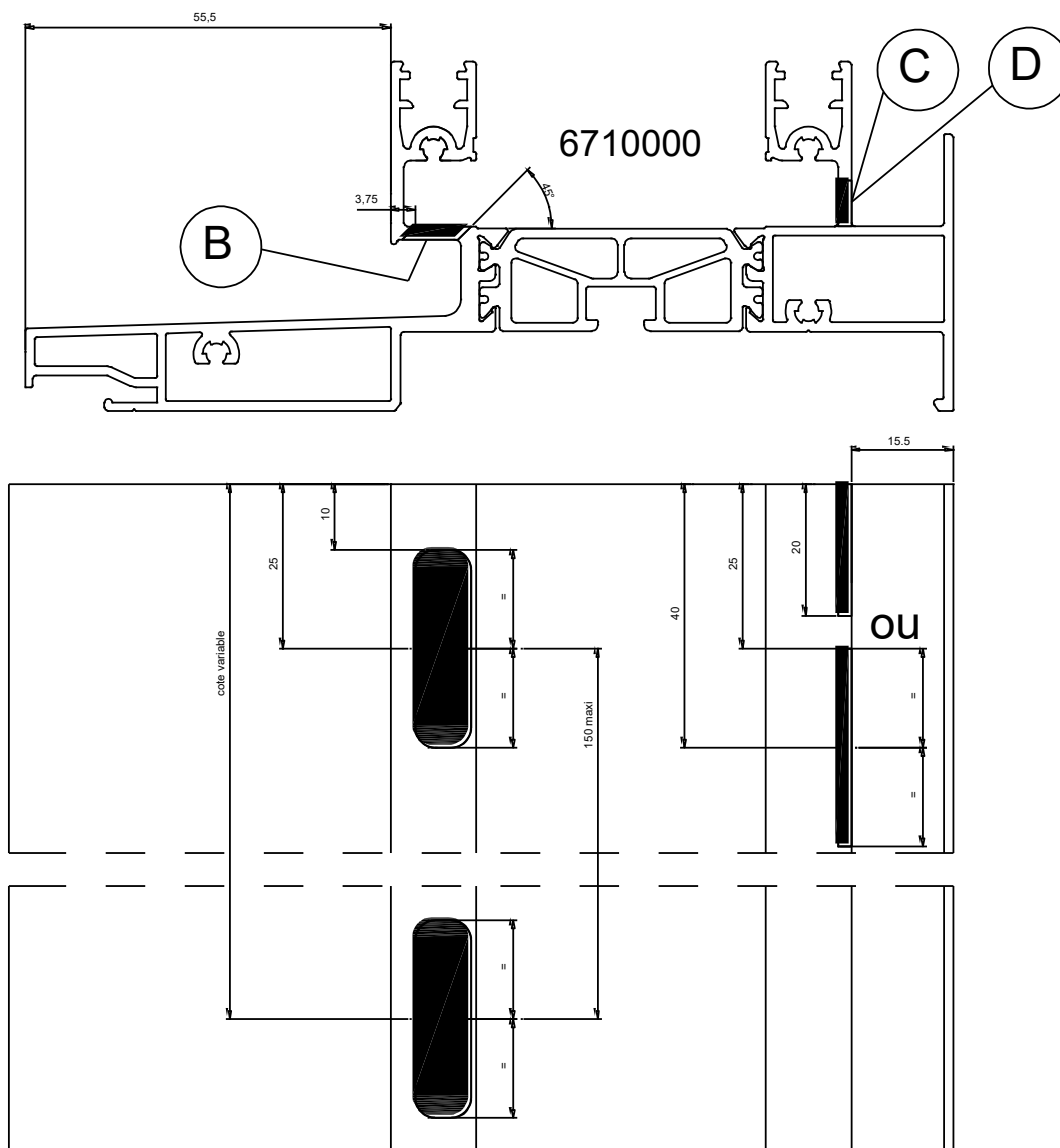
- A :** à 10 mm du bord puis variable — Eaux de ruissellement + eaux d'infiltration
ou
B : à 10 mm du bord puis variable — Eaux de ruissellement + eaux d'infiltration

DRAINAGE CONFORT PLUS

USINAGE DRAINAGE CACHE

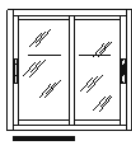
BI-RAILS

Solution 2

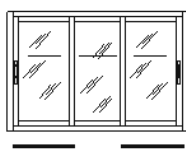
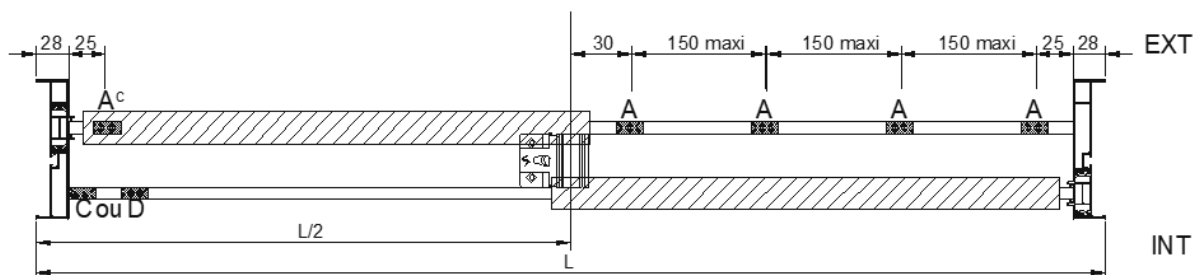


DRAINAGE CONFORT PLUS

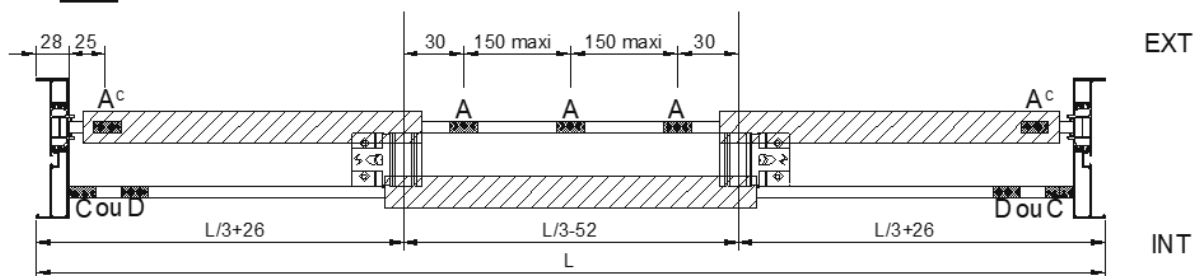
PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU



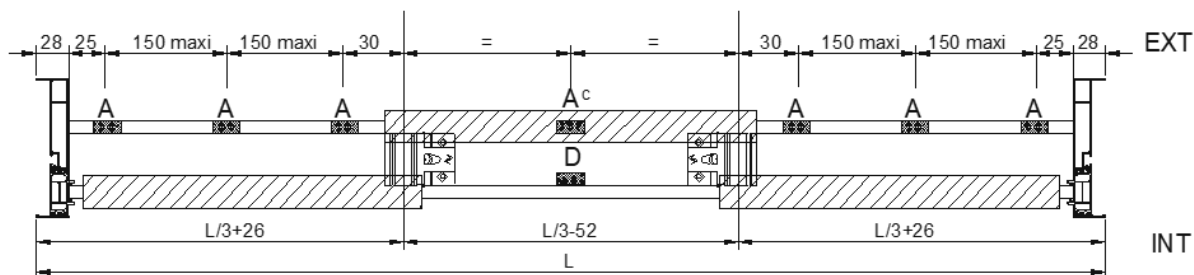
BI-RAILS 2 VANTAUX



BI-RAILS 3 VANTAUX INDEPENDANTS - VTL SERVICE EXT



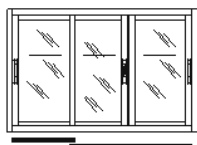
BI-RAILS 3 VANTAUX INDEPENDANTS - VTL SERVICE INT



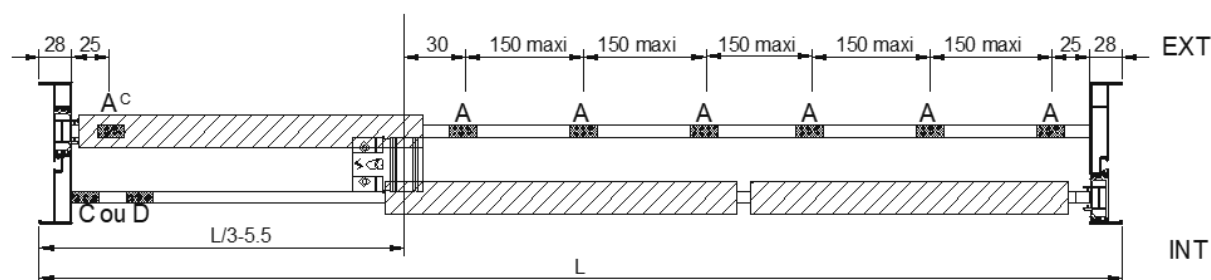
A^c: position du clapet réf. 672005

DRAINAGE CONFORT PLUS

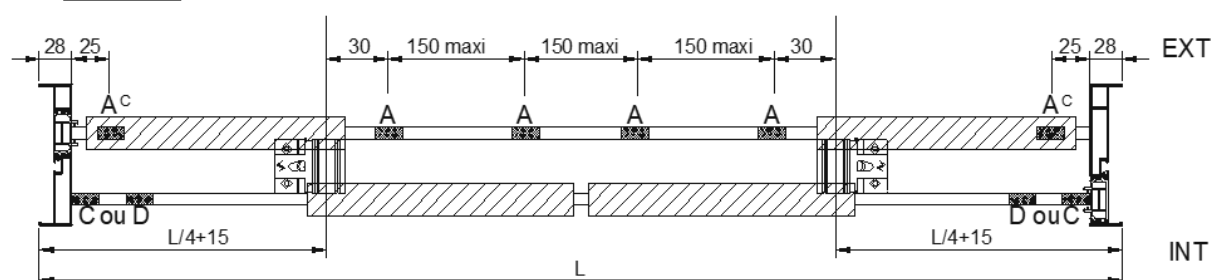
PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU



BI-RAILS 3 VANTAUX DEPENDANTS - VTL FACE A FACE INT

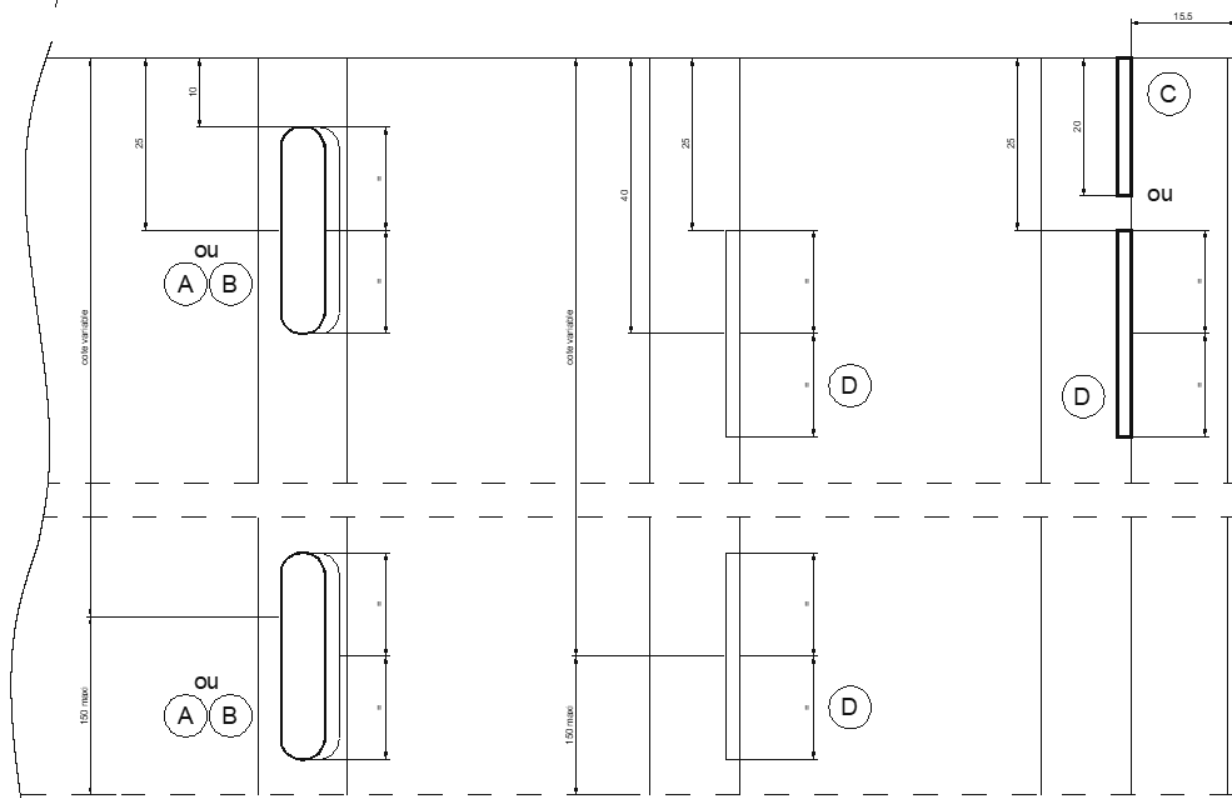
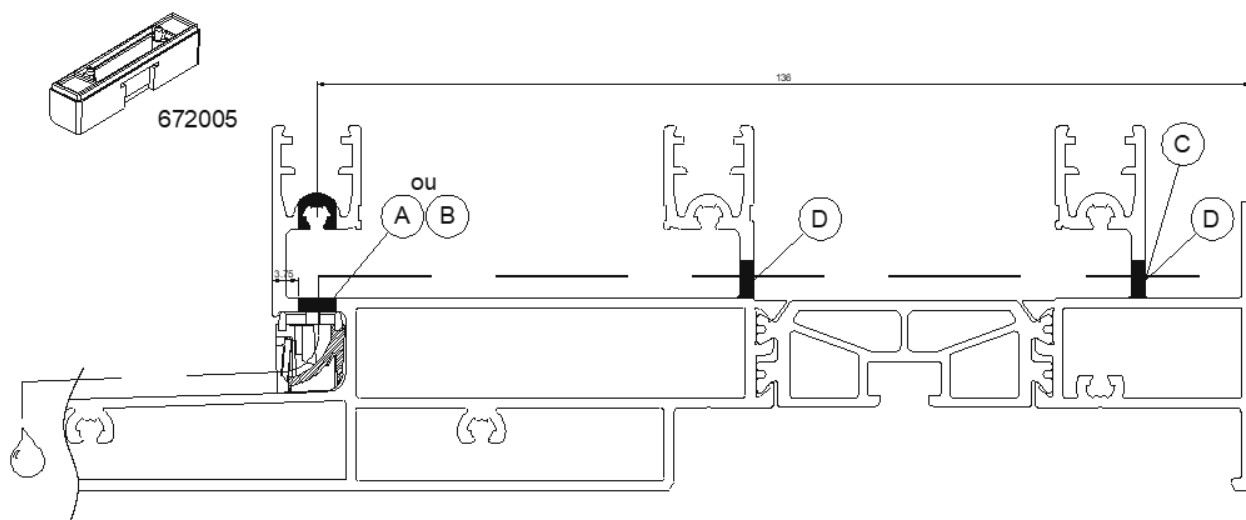


BI-RAILS 4 VANTAUX

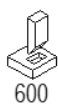
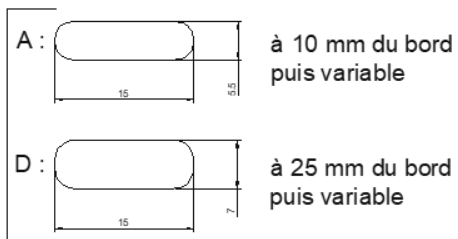


A^C: position du clapet réf. 672005

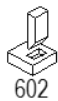
DRAINAGE CONFORT PLUS

USINAGE DRAINAGE CACHE
TRI-RAILS

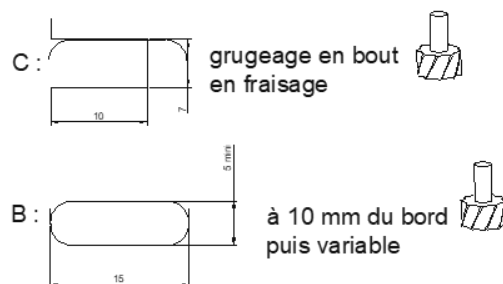
PP6701



600



602

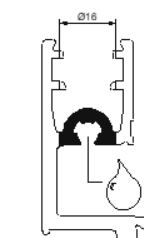


Technical drawing of a wall section showing insulation and reinforcement details. The drawing includes dimensions for wall thickness (26), insulation thickness (25), and reinforcement spacing (150 max). It also shows the placement of reinforcement bars (A, C, D) and the location of the center of gravity (C.G.). The drawing is labeled 'EXT' and 'INT' for exterior and interior faces.

Technical drawing of a roof structure showing a cross-section and a plan view.

Cross-section: The roof has a 12% slope. It is supported by a wall on the left and a column on the right. The roof is divided into sections labeled A, B, C, D, and E. The wall and column are labeled "Cou D".

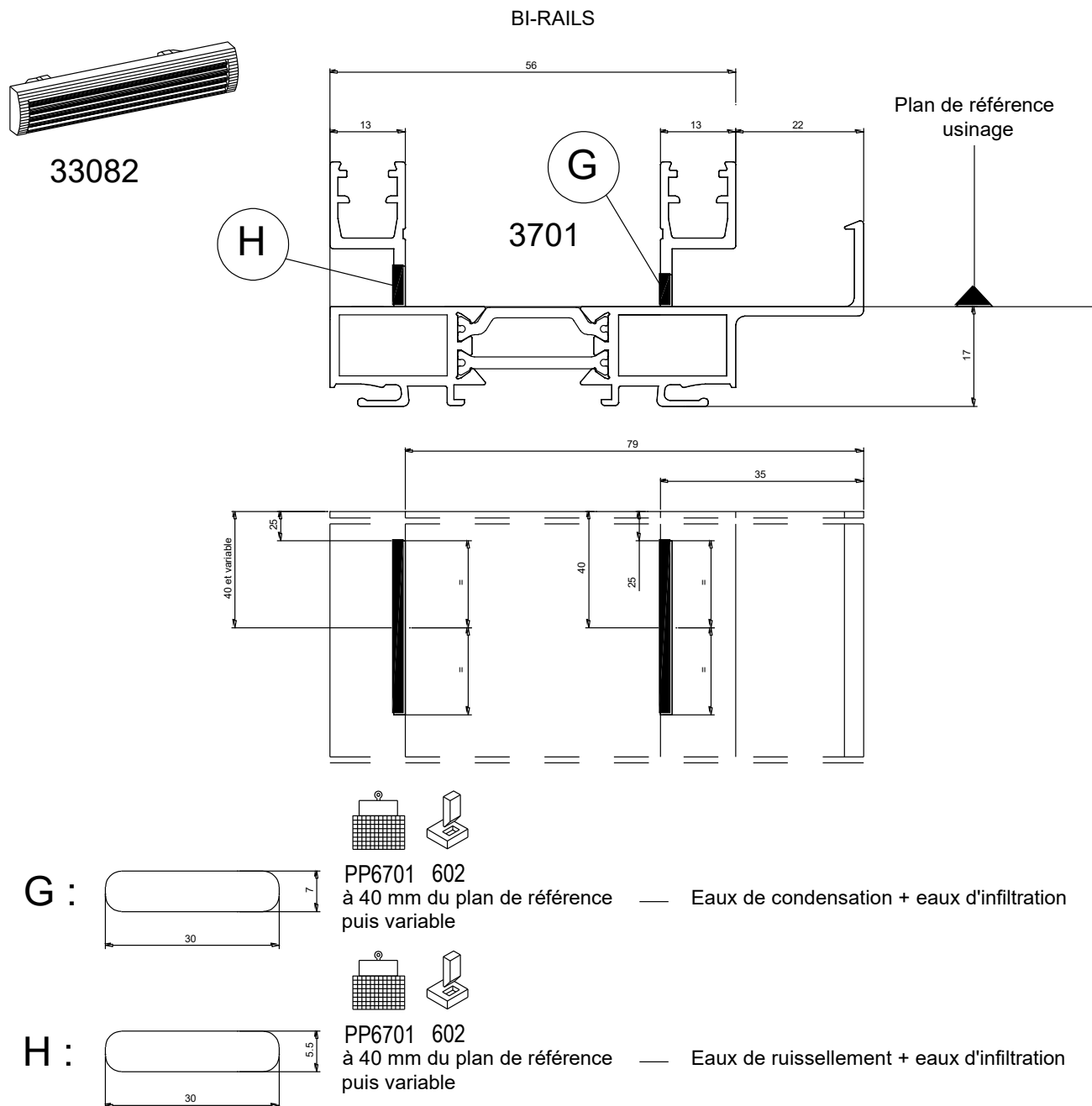
Plan view: The roof is rectangular. The dimensions are given as $L/6+35.5$ and $L/6-41.5$. The roof is divided into sections labeled A, B, C, D, and E. The drawing includes a north arrow and a scale bar.



A technical drawing of a bolt and nut assembly. The bolt is a vertical cylinder with a hexagonal head at the bottom. The nut is a hexagonal block with a central hole, positioned below the bolt's head. The bolt is shown passing through the nut.

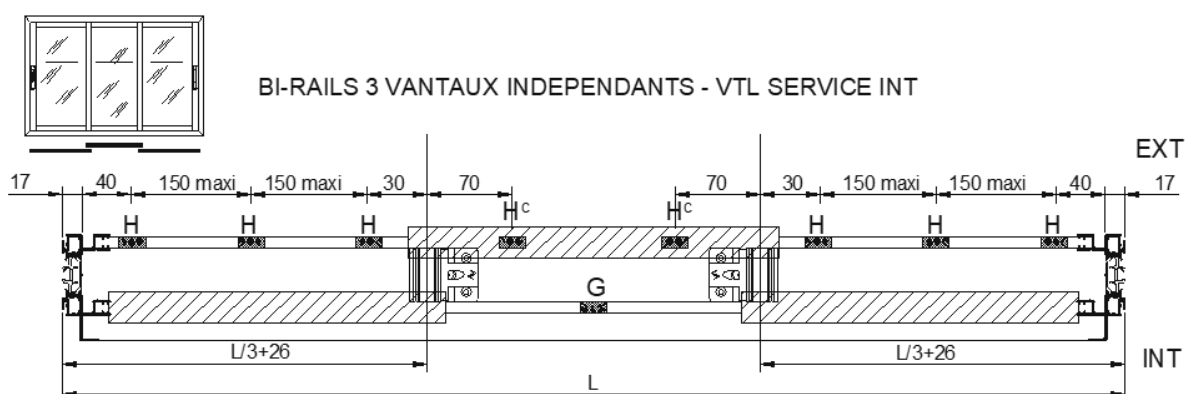
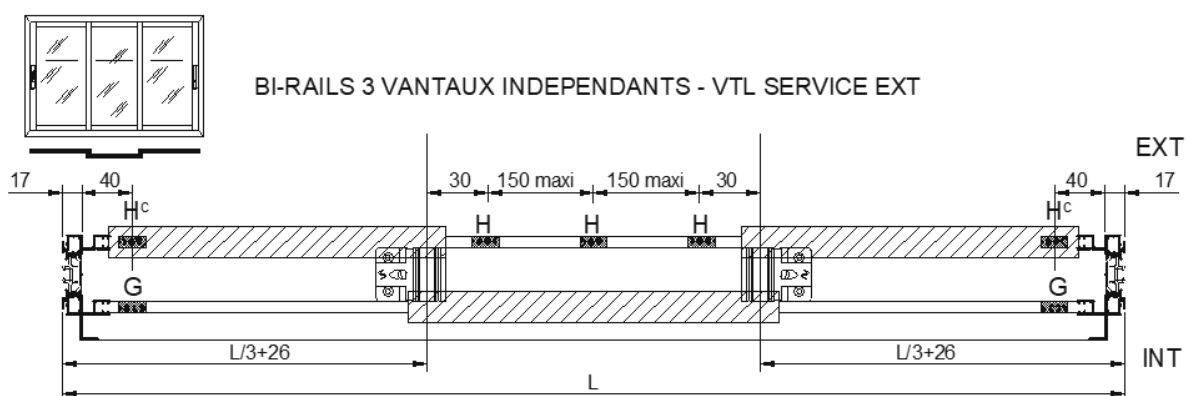
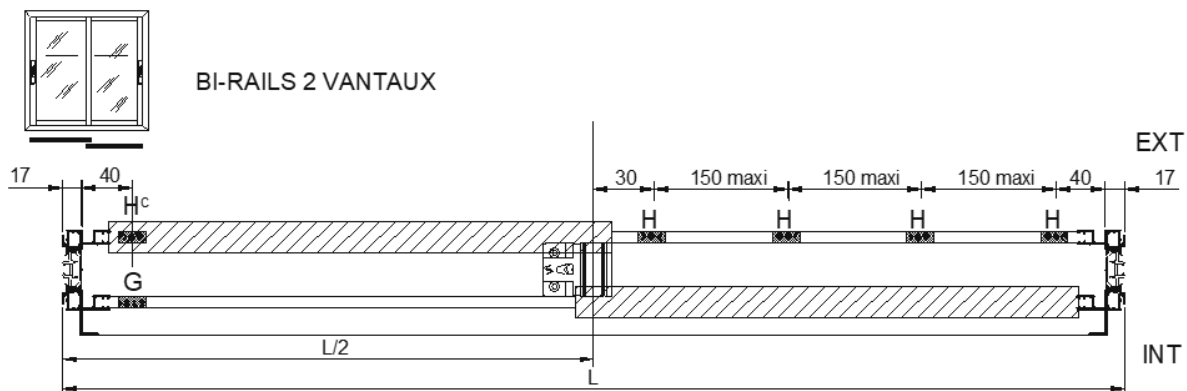
A réaliser sur chacune des extrémités
des rails extérieurs

DRAINAGE CONFORT PLUS RENO
PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU
DRAINAGE DIRECT
BI-RAILS



DRAINAGE CONFORT PLUS RENO

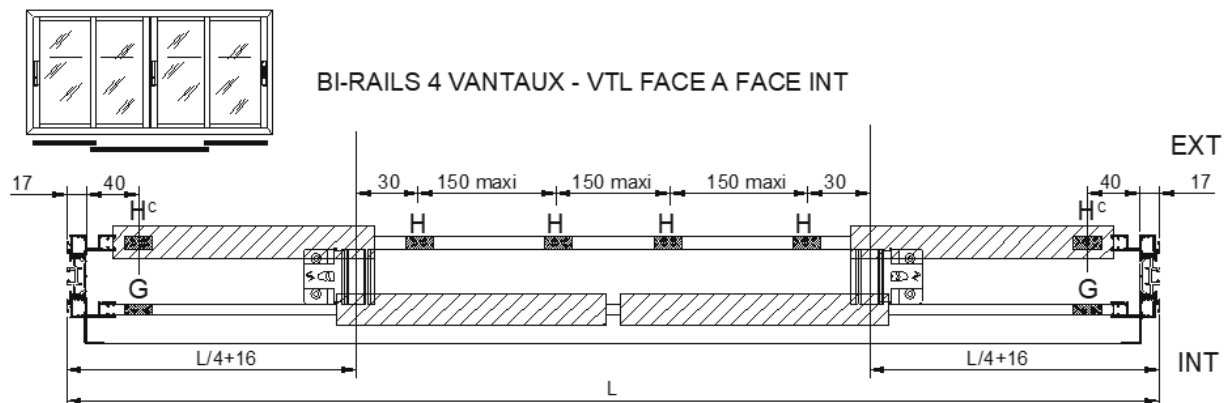
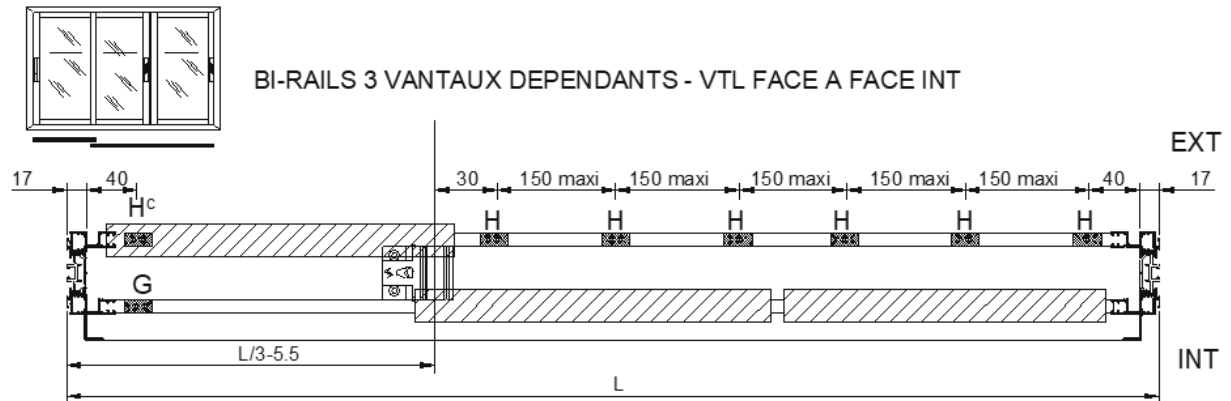
PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU



H^c : position du clapet réf. 33082

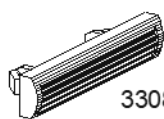
DRAINAGE CONFORT PLUS RENO

PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU

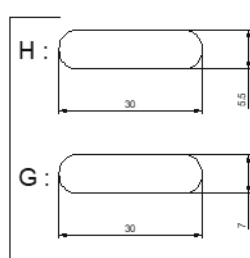
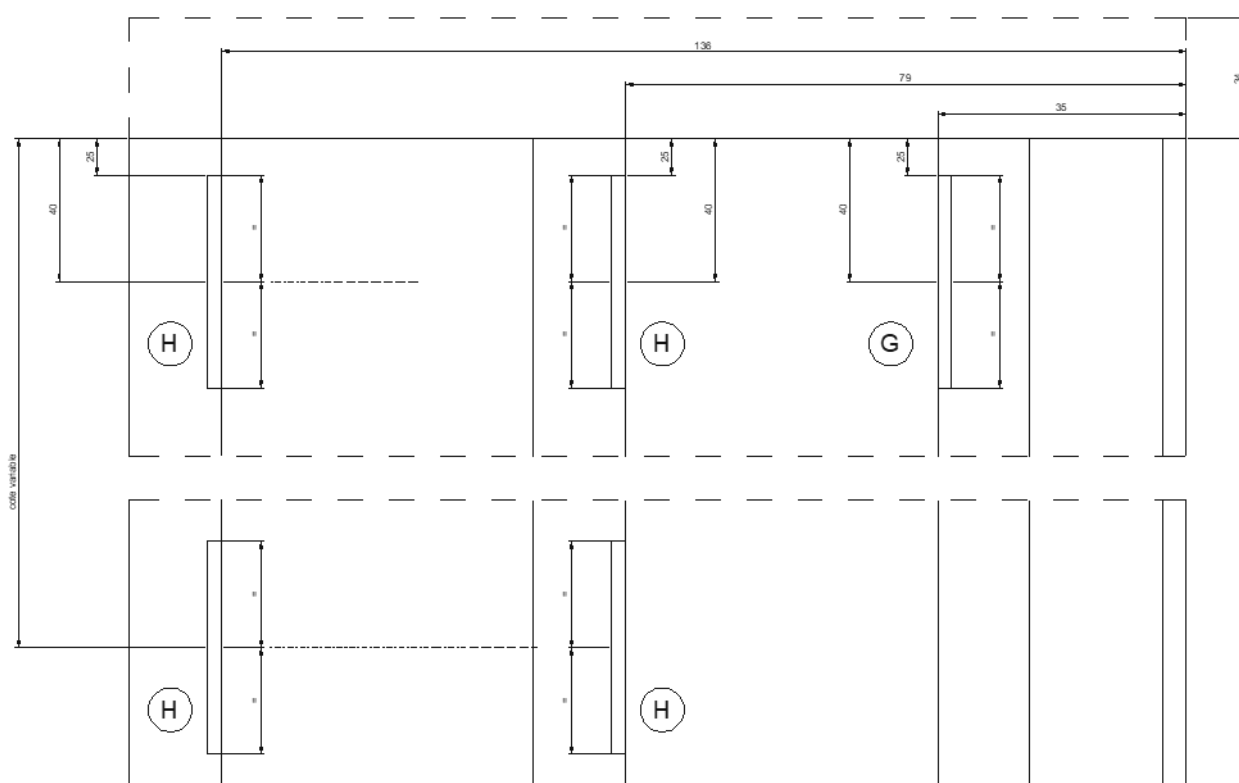
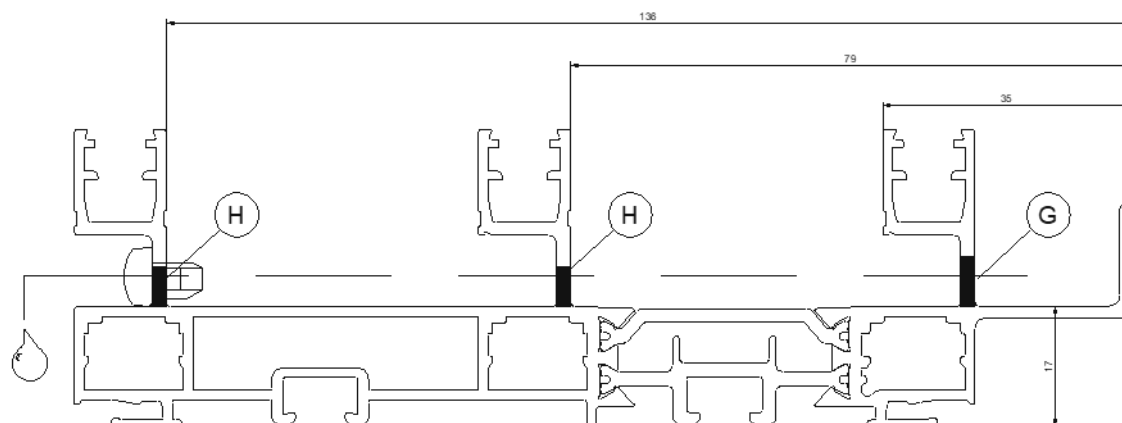


H^c : position du clapet réf. 33082

DRAINAGE CONFORT PLUS RENO

USINAGE DRAINAGE DIRECT
TRI-RAILS

33082



à 40mm du bord

à 40 mm du bord
puis variable

170A



170A (30x5.5)



PP3708A



PP6701

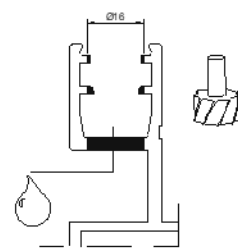
ou



601

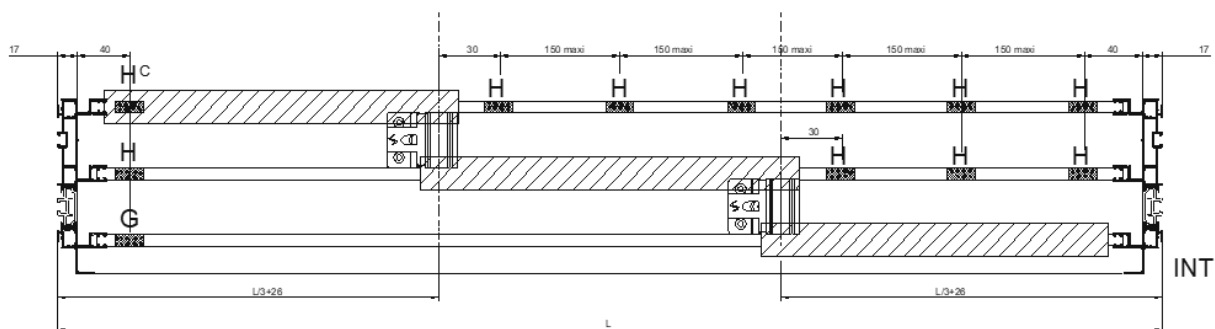


602

A réaliser sur chacune
des extrémités des rails
extérieurs

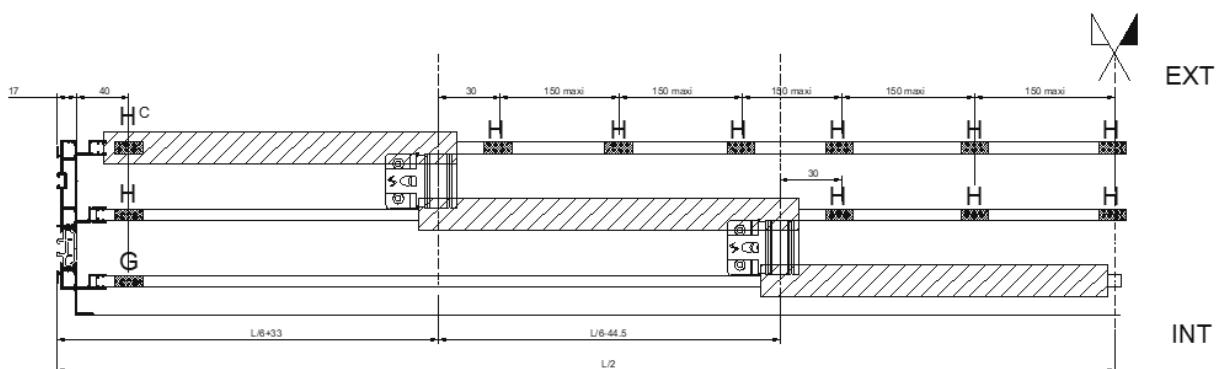
DRAINAGE CONFORT PLUS RENO PLAN DES DRAINAGES D'EVACUATION D'EAU

TRI-RAILS 3 VANTAUX

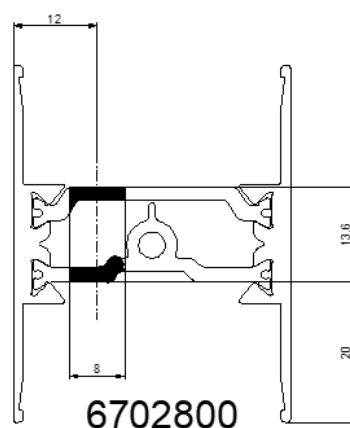
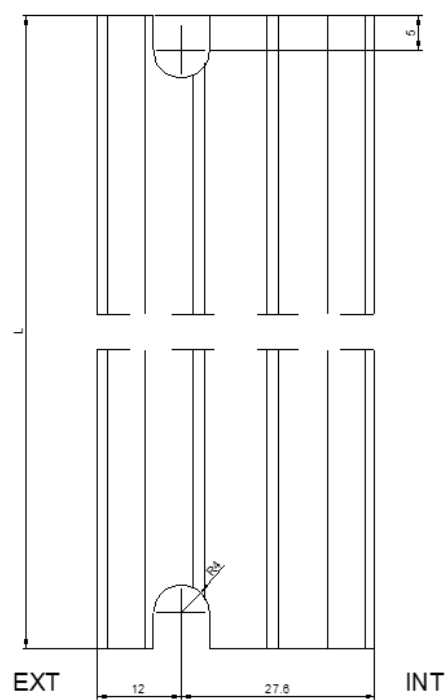
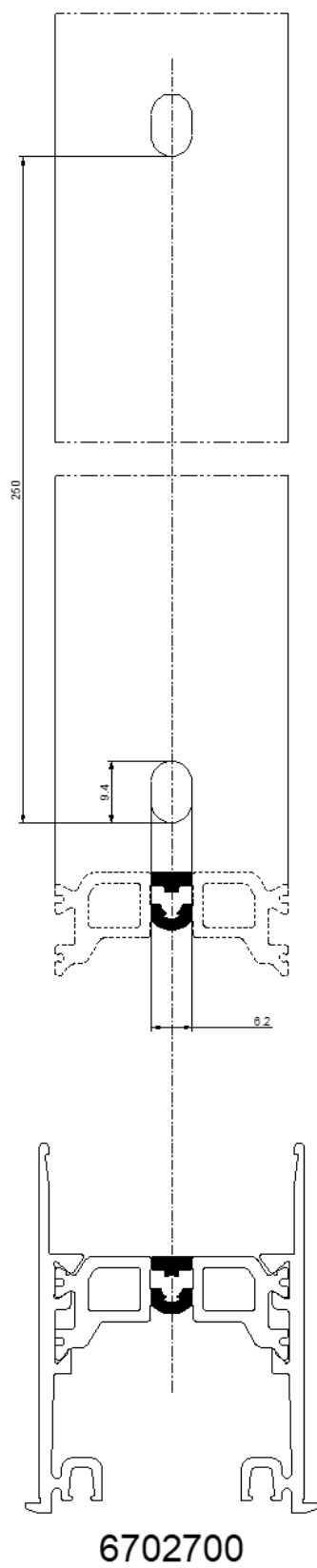


H^C: présence clapet 33082

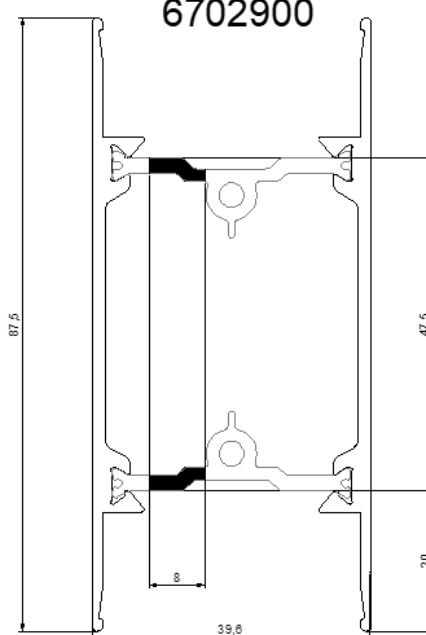
TRI-RAILS 6 VANTAUX



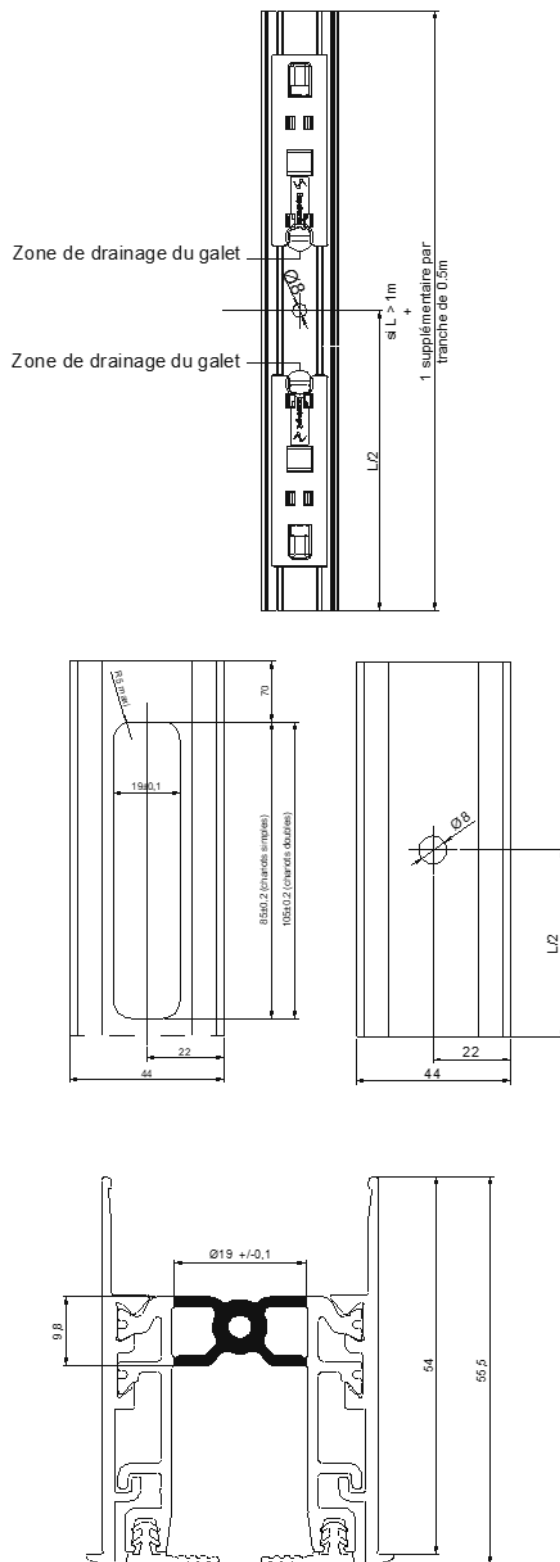
DRAINAGE / DECOMPRESSION OUVRANTS



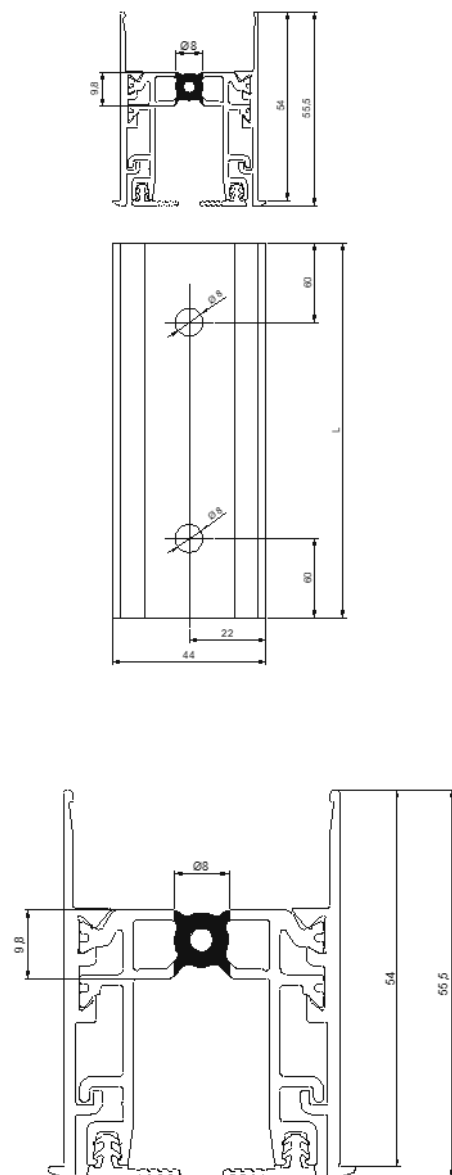
6702900



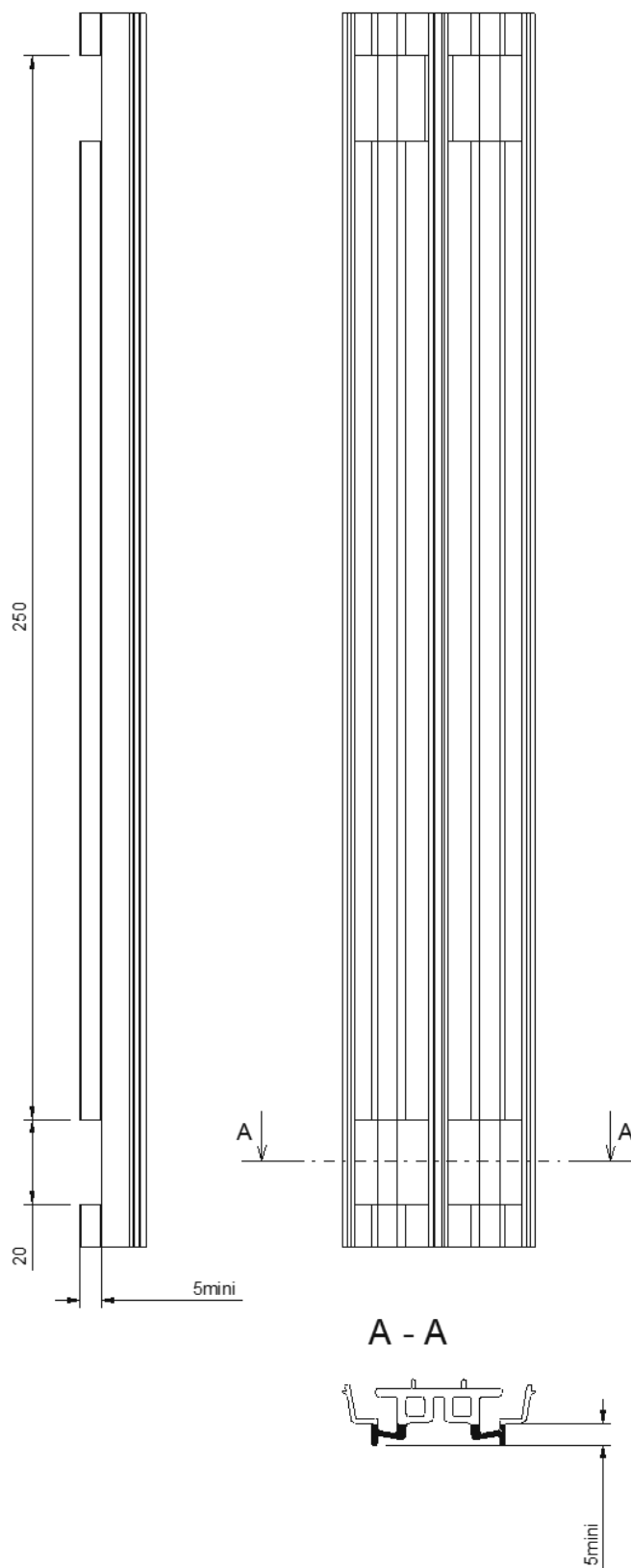
DRAINAGE / DECOMPRESSION OUVRANTS

Passage galet traverse basse

6702401

Décompression traverse haute

DRAINAGE PROFILE COMPLEMENTAIRE 3797



Principe assemblage - 670006

